

LE CANADA FRANÇAIS

Et LE FRANCO-CANADIEN

FOUNDEUR LE 1^{er} JUIN 1860.

VOL. LXVIII NO. 43

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI, 24 MARS, 1927

L'HON. M. KING FIDÈLE A SA PROMESSE

Après avoir annoncé à la chambre, vendredi dernier, la réponse du gouvernement au rapport Duncan, le premier ministre a conclu au milieu des applaudissements prolongés que: "Le gouvernement espère en acceptant dans leur entier les recommandations de la commission, que le parlement et le pays reconnaîtront notre grand désir d'enlever cette question autant que faire se pourra à la domaine des disputes nationales", des revendications régionales, qu'ils constatent notre volonté de donner à l'occasion du jubilé de la Confédération, une manifestation nouvelle de cet esprit qui animait les Pères de la Confédération dans leurs efforts pour faire des provinces de l'Amérique Britannique du Nord, une union fédérale administrée par un système de gouvernement destiné à protéger les intérêts divers des diverses provinces et à établir l'harmonie, la concorde, la justice, dans cette fédération jeune et nouvelle."

Le premier ministre King a fait une longue déclaration où il s'est appliqué à préciser clairement quels sont les griefs des provinces maritimes et quels remèdes le gouvernement veut et peut leur apporter. Lors de l'élection de 1925, l'organisation conservatrice a voulu tourner à son profit purement politique la situation difficile que traversaient les provinces maritimes. C'était, il semble, un mouvement pour contrebalancer les tendances régionalistes des progressistes de l'Ouest, mais au profit uniquement du parti conservateur qui ne pouvait alors compter que sur l'appui de la province d'Ontario.

On comprend qu'en faisant entrer cette importante et grave question dans la discussion électorale elle devait être exagérée et par là la solution devenait d'autant plus difficile.

Il faut se féliciter que le premier ministre soit parvenu à trouver une solution si complète et si juste du problème que l'on a posé en 1925. L'an dernier, l'hon. M. King, après avoir reconnu le bien fondé de la revendication de cette importante partie du pays a tenu à confier l'étude de cette question à une commission impartiale et compétente qui, avec célérité a pu présenter au parlement un rapport des plus complets sur les griefs de ces provinces.

Notons cependant que le premier ministre, en acceptant dans leur entier, comme il l'a dit, les recommandations des commissaires a sauvegardé le principe de l'autonomie provinciale. La Confédération canadienne est basée sur un compromis entre les intérêts provinciaux et l'intérêt général de tout le pays. Ce compromis est une entente qui ne saurait être modifiée sans l'assentiment de toutes les parties intéressées. C'est pour cette raison que le premier ministre a bien fait comprendre à la Chambre que toute question qui tient au principe de la Confédération ne saurait être réglée par le parlement fédéral seul. Les provinces doivent au préalable être consultées.

La prochaine conférence interprovinciale qui sera tenue cet été sera appelée à se prononcer sur l'importante question. Tous les représentants des provinces auront alors l'occasion de faire reconnaître les droits de leur province.

Parlant des réclamations des provinces maritimes au sujet des subventions que le gouvernement fédéral leur accorde, le premier ministre King a bien précisé sa pensée à ce sujet quand il a dit: "Pour cette raison nous ne pouvons reconnaître comme juste cette partie du rapport qui fixe une somme comme le montant minimum que les provinces maritimes pourraient obtenir lors de cette révision. Car cette révision ne peut être faite qu'en tenant compte des raisons qui seront exposées et des arguments valables que l'on apportera. Sans la connaître on ne peut fixer d'avance aucun montant."

Et M. King ajouta: "Pour qu'il ne se produise aucun délai, le gouvernement a décidé de placer cette affaire sur le programme de la conférence interprovinciale qui aura lieu, comme on l'a déjà annoncé, durant le cours de la présente année. A cette conférence le dominion sera en position de présenter ses vues sur la question des relations financières entre le gouvernement et les provinces, autant que sur les demandes spéciales des provinces maritimes et chaque province aura la chance d'exposer sa cause."

LA SESSION FEDERALE

Ottawa, 17. — Le parlement semble avoir tenu à célébrer la Saint-Patrice d'une façon signalée. Les incidents de la séance de cet après-midi ont causé une grande surprise chez la députation puisqu'ils étaient entièrement imprévus.

Ce fut l'improvisation de la Saint-Patrice. Quand l'hon. M. J. A. Robb, ministre des Finances, proposa l'adoption en troisième lecture de ses amendements à la loi des revenus, de guerre, l'hon. Hugh Guthrie, chef de l'opposition, proposa en amendement que

la taxe des ventes soit abolie sur le vêtement et la chaussure.

Cet amendement fut repoussé par 102 à 80, donnant ainsi une majorité de 22 au gouvernement.

Aussitôt après M. E. J. Garland, progressiste, proposa un autre amendement, demandant que le tarif douanier soit aboli sur le vêtement et la chaussure. Seuls les progressistes et les deux députés ouvriers Woodsworth et Heaps l'appuyèrent, tandis que les libéraux et les conservateurs s'y opposèrent. Le vote fut de 18 à 169 contre l'amendement.

Le gouvernement fut appuyé par M. Joliffe, fermier-uni, et M. Adshad, ouvrier, de Calgary. M. Carmichael et Fansher, deux progressistes, votèrent avec le gouvernement contre l'amendement Guthrie et pour celui de M. Garland.

La Chambre ne prévoyait pas ces deux votes puisque l'on avait annoncé que le premier ministre King ferait connaître à la Chambre, les mesures réformatrices basées sur le Rapport Duncan sur les griefs des provinces maritimes. L'honorable M. King, au début de la séance, dit qu'il ferait cette déclaration à la séance d'aujourd'hui ou de lundi au plus tard.

Après les votes sur les amendements Guthrie et Garland, la Chambre adopta sans débat les amendements de l'honorable M. Robb à la loi des revenus de guerre.

Ottawa, 21. — Le bill renouvelant la charte de la compagnie du canal de la baie Georgienne a évidemment la vie dure puisqu'il a jusqu'ici survécu à neuf épreuves successives qui pourraient bien se prolonger jusqu'à la fin de la session. Les promoteurs de cette entreprise, qui demandent qu'on leur reconnaisse les privilèges dont ils jouissent depuis trente ans sans avoir rien fait pour mettre leur projet à exécution ont été rendus compte que le sort de leur charte est pratiquement décidé d'avance. Sentant la partie perdue, ils ont songé à obtenir une compensation pour avoir maintenu leur charte et encouru, à ce qu'ils prétendent, des dépenses assez considérables.

Il semble toutefois que l'opposition est encore trop forte et l'on prévoit que les adversaires de cette mesure parviendront assez facilement à la tuer en prolongeant le débat.

La charte expire le premier mai prochain. Si d'ici là, la Chambre n'a pris aucune décision au sujet de la mesure qu'elle discute actuellement, toute l'affaire ira à l'eau. On croit que les adversaires du projet ont pour tactique de prolonger le débat jusqu'à cette date. S'ils réussissent dans cette tactique, la compagnie aura perdu sa charte, faute de renouvellement et le projet du canal de la baie Georgienne aura vécu.

A la séance d'hier cette question fut discutée par cinq orateurs: M. Edgar Chevrier, libéral d'Ottawa, parait du projet, qui a fait un énergique et très habile effort pour le sauver de l'échec; M. J. A. Brown, libéral-progressiste, qui s'est dit en faveur de renvoyer le bill au comité; M. E. J. Garland, fermier-uni, qui est absolument en faveur de tuer le bill de la façon la plus expéditive et enfin M. E. Bisset, libéral de Springfield, qui s'est déclaré opposé au projet et aussi M. J. A. Bradette, libéral de Timiskaming-Nord qui voudrait que le bill aille au comité.

L'hon. M. R. B. Bennett, conservateur de Calgary, reprendra le débat quand le projet sera de nouveau discuté, pendant une heure, jeudi soir.

Aujourd'hui, la Chambre étudiera le projet de révision des règlements de la Chambre.

En fin de séance hier, l'hon. J. A. Robb, ministre des finances, a déposé les crédits supplémentaires pour l'exercice fiscal finissant le 31 mars; ils se chiffrent à \$860.321.

Ottawa, 23. — La plus importante révision de la procédure parlementaire depuis 1913 (lors qu'un comité de la Chambre revisa la procédure pour la première fois) fut adoptée à la séance des Communes ce soir. Cet amendement a été présenté à la Chambre par l'honorable Rodolphe Lemieux, qui présida le comité spécial.

C'est un important travail qui rend notre procédure plus simple et plus pratique. La députation a accepté, sans trop d'hésitation, le règlement qui limite les discours des députés à 40 minutes, aussi, à l'avenir, les longs discours d'une heure et même de deux heures et trois, seront chose du passé.

che prochain, le 27 du courant, à 2 heures de l'après-midi.

Les honorables Antonin Galpeault, ministre des Travaux Publics, et Athanase David, secrétaire provincial, ainsi que des députés, adresseront la parole.

L'assemblée sera ouverte par M. Alexandre Thurber, député de Chambly au provincial. La Fédération des Clubs libéraux de Montréal sera représentée. L'assemblée sera présidée par le Dr Louis Trudeau, de Longueuil. Il y aura des trawmays qui feront le trajet tous les vingt minutes entre la Place d'Youville et Longueuil.

ASSEMBLEE ANNUELLE DU CLUB DE GOLF

L'assemblée annuelle des actionnaires du club de golf a eu lieu mercredi le 16 mars courant, à l'hôtel de ville de Saint-Jean. Presque la totalité des membres étaient présents ou représentés par procuration. Le rapport financier pour l'année est des plus satisfaisants et a été applaudi longuement par l'assemblée. Les directeurs suivants ont été élus pour l'année 1927: Dr. V. J. Levesque, Geo. Savoy, Stanislas Poulin, Henri D'Orsonnens, C. A. Laberge, René Lomme, C. T. Trotter, Major Williams, A. Samois, S. Pout et L. Régisier.

Les directeurs se sont immédiatement réunis et ont élu leurs officiers pour l'année courante.

Président: C. A. Laberge. Vice-président: Dr. J. V. Levesque. Secrétaire: G. A. Savoy. Trésorier: L. J. Robichaud. M. A. Laurion, d'Iberville, s'est porté à l'acquisition de l'obligation de M. Pierre Trahan et devient par le fait même le deuxième directeur.

Voici le rapport du président pour l'année 1926.

C'est une tâche agréable en même temps qu'un honneur d'avoir à vous exposer, ici, ce soir, un rapport assez fidèle des événements qui se sont déroulés au club de golf, au cours de l'année qui vient de se clore.

Dès les premiers jours du printemps 1926 les officiers ont pris une part généreuse et active à la préparation des fairways, des greens et aux dépendances de la bûche du club en général.

L'ouverture officielle du 24 mai fut marquée d'entrain et d'un enthousiasme chaleureux. L'assistance était nombreuse. Plusieurs dames répondirent spontanément à l'invitation qui leur fut lancée. Par leurs charmes et leurs gracieusetés, elles accentuèrent l'éclat de cette fête, dont le souvenir restera ineffaçable dans les comptes rendus de notre club. Le golf gratuit servi par les dames fut l'article principal de cette séance d'ouverture. Sans être avide de flatterie, nous avons accepté avec gratitude les compliments certainement sincères, que nous reçûmes des joueurs étrangers.

Ils furent d'un commun accord pour louer la propriété, l'ordre et la tenue impeccable du terrain de golf et de l'installation de l'édifice du club. Nous espérons que cette année un pareil état de choses se maintiendra et qu'il s'amplifiera si c'est possible. Pour atteindre ce but, il faut que les membres qui seront élus dans les divers comités poursuivent leur tâche avec ardeur et constance. Je ne doute point qu'il en sera ainsi et que les résultats futurs dépasseront de beaucoup ceux des précédentes.

Certaines difficultés ont paralysé sensiblement les efforts des officiers au milieu de la dernière saison. Ainsi le changement du personnel du club, le départ du professionnel chargé de la formation des jeunes, ont été autant d'obstacles, entravant la marche effective de l'organisation. Toutefois, de telles contrariétés nous ont valu une leçon d'expérience. Le nouveau professionnel, M. Reid, a fait oublier son prédécesseur et nous n'avons qu'à nous réjouir du choix judicieux que nous avons fait dans la personne qui ont charge aujourd'hui de la gestion et de l'administration de notre maison. Le service est prompt, économique et pratique.

Nous avons eu la visite de plusieurs clubs et de personnes notables. Mentionnons parmi les clubs: Le Club Rotary de St-Albans, le personnel de la Manufacture Fashion Craft, La Cité de Saint-Jean nous a fait l'honneur de donner, ici, des réceptions, lors de la venue de personnes officielles et de haute distinction. Que dire des fêtes et des réunions spéciales données par les dames des membres!

Les Ladies Bowlers ont organisé dans nos salles une fête dont le succès fut brillant.

Je tiens à nommer aussi le corps médical de la Cité de Saint-Jean qui garde un joyeux souvenir des instants écoulés dans nos salles.

Je ne puis passer sous silence le parti de bis d'Inde organisé par Madame D'Orsonnens qui certainement eut des plus joyeux succès (party) de l'année. Les bis d'Indes rouges étaient nombreux.

Le club de golf est donc un endroit tout désigné pour maintes démonstrations, qui ne seraient pas dans l'ordre de tenir dans un hôtel ou autre place publique. Notre club est à la vérité, une acquisition et, quoi que l'on dise, il est appelé à rendre de réels services à la population de notre cité, des villages et des villages environnants.

La preuve d'un pareil avantage est convaincante. Le club de golf est une nécessité sportive, puisque l'on y trouve des amusements sains des plus modernes et des plus aptes à pratiquer la bonne tenue et la morale.

Nos finances comme vous le constaterez par le rapport du secrétaire, sont en droite posture. Nous avons complété le paiement de l'érection de la bûche du club de même que les améliorations sur le terrain.

Nous avons payé toutes les obligations sur la propriété jusqu'à ce jour. Mon expérience est plutôt restreinte dans un pareil genre d'affaires. Si je m'en tiens aux informations reçues, le club de golf de Saint-Jean, au point de vue argent, n'a point de leçon à recevoir de qui que ce soit.

Je désire informer cette assemblée que le club n'a pas fermé ses portes durant l'hiver. Nous avons pensé qu'il était préférable d'agir ainsi; d'abord pour la conservation de notre bûche et des objets intérieurs; ensuite certains membres ont pu bénéficier de cette innovation surtout les amateurs de la raquette et de la glissière.

Cette mesure n'a rien coûté à l'administration, car les dames en service sont demeurées sans salaire. Une souscription au montant de \$100.00 a été prélevée parmi les membres d'office d'aller au club pour y glisser et s'amuser. Le montant a été utilisé comme paiement du salaire de M. Racine, qui, en outre, du travail de la glissière, a coupé du bois de chauffage pour l'an prochain. Ce monsieur a de même rempli la glacière, cherché des cendres de la ville et accompli maintes besognes indispensables à la maison et aux dépendances.

J'ajouterai que les revenus du restaurant, cet hiver, ont été très satisfaisants. Je félicite le "House Committee" d'un semblable règlement d'hiver. Je mentionnerai, en particulier M. René Lomme qui, seul, s'est chargé de la souscription et en a fait un succès.

Je déclarerai à ceux qui ne sont pas les habitués du club que l'outilillage, composé d'un tracteur, d'un moulin à faucher et à raser, est de tout premier ordre. La plantation des peupliers sur la largeur du terrain des deux côtés est un embellissement qui attire l'attention et le regard des touristes. La beauté de ces arbres s'élèvera avec les années, tout comme la richesse et la splendeur de notre club. Je crois que cette dépense était justifiée. Nous l'avons proposée sans aucune hésitation.

Mon rapport est clos.

L'avenir du club de golf est très encourageant. Les résultats passés font entrevoir un avenir plein de confiance. Les préjugés de la première heure s'effacent peu à peu, et le moment n'est pas éloigné où notre organisation pourra compter sur l'aide et l'appui de toute une cité. Ce matin ensemble de la réalisation complète du rêve des promoteurs de votre œuvre se lèvera bientôt à l'horizon. Il suffit de mettre à la tête de l'administration, des hommes dévoués et pleins de zèle. Dieu merci! Il n'en manque point dans nos rangs.

Je vous remercie de la bienveillance attention que vous avez apportée à ce rapport.

J'ai été comblé d'un véritable honneur, lors de mon élection à la présidence. Je me retire avec la consolation que j'ai rempli mon devoir, selon mes faibles talents et selon aussi qu'il m'a été possible de le comprendre. Durant trois années j'ai siégé au fauteuil présidentiel. C'est plus que je méritais, et en cette soirée mémorable pour moi, alors qu'il me paraît évident que je possède encore votre estime et votre considération, laissez-moi rester dans les rangs du bataillon comme simple soldat. J'ai en assez d'honneur. Un autre que moi, plus digne et mieux doué, conduira avec la doctrine et la fermeté qui conviennent le club de golf de Saint-Jean, vers la destinée valeureuse et prospère qui l'attend.

Votre respectueux,

C. A. LABERGE, Président.

PETITES ANNONCES

A LOUER. — 2 Logis modernes avec chambre de bain, eau chaude, cave, cimetière, garage, etc. Prix modéré. S'adresser au No 101 rue Mercier.

A VENDRE OU A ECHANGER. — Propriété, hôtel, commodité pour des terres. S'adresser à Campbell & Fils, 28 Richelieu, Tél. 301-F.

A LOUER. — Deux chambre situées au No 57 rue Collin, aussi à vendre, voiture fine "Rubber Tire". S'adresser à 57 rue Collin.

GRAND LOGEMENT à Iberville, à louer pour \$8 par mois avec cuisine, garage et jardin. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché.

RESTAURANT à vendre ou à louer. S'adresser à 45 Saint-Jacques. Téléphone 700. J. n. o.

CHAMBRES A LOUER, 2 grandes chambres confortables, sur devant de maison. S'adresser à M. René Foy, 10A rue Mollure, Tél. 325-J.

61 MAGASINS, 10 HOTELS de villes et de campagne, à vendre ou échanger pour terres ou propriétés. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché.

A VENDRE. — Bicyclette neuve, 2 mois de service pour cause de maladie. S'adresser à 129 rue Notre-Dame.

LE CLUB COLOMB

Des soumissions sont demandées pour le transport de notre club actuel à 200 pieds de distance de son endroit actuel.

Cette demande est ouverte pour 8 jours et le transport devra se faire dans les 8 jours suivants.

J. AIME LUSSELE, Président.

A VENDRE. — Un cheval de 8 ans, pesant environ 1200 livres, tout attelé, aussi un jument brune, de 6 ans, pesant 1400 livres. Garanties sous tous rapports. S'adresser au No 226 Saint-Jacques, téléphone 214-M.

A VENDRE. — Carrosse de bébé, presque neuf, à bon marché. S'adresser à 40 rue Grégoire, Saint-Jean.

PERDU. — Chapelet perle satin, monté sur or, portant au dos de la croix, inscription: M. Dextraze. Récompense promise à qui le rapportera à M. Dextraze, 15 Saint-Charles, St-Jean, Qué. Téléphone 869.

A L'ETOILE, Cordonnier, sellier, Spécialité: réparations de bottes de caoutchouc. No 10 rue Saint-Charles, Saint-Jean.

PERDUES. — \$10 à partir de la rue Saint-Jacques, coin Collin, à la hauteur de la maison de M. Dextraze, à quiconque rapportera la somme au No 61 rue Collin, Saint-Jean.

PERDU. — Un gros chien jaune avec licence No 11. Celui qui ramènera le chien aura une récompense de \$1.00 à quiconque rapportera la somme au No 22 Saint-Pierre, Saint-Jean.

A VENDRE. — Beau piano droit, presque neuf, à sacrifier. S'adresser à C. E. Mercier, 110 rue Saint-Jacques, téléphone 13. J. n. o.

DANS CHAMBLÉ, 219 arpents dont 25 en bois de service et 185 en belle terre cultivable, maison, granges, etc. Roulant et ménage complet, à sacrifier. Avec bonnes conditions. S'adresser à Albert Denaull, 3501 Boulevard Lasalle, Verdun, Montréal. Tél. York 3148-5467F. 43-2

A VENDRE. — Boulangerie moderne, 3,700 pains par semaine, vendra tout: chevaux, voitures d'hiver et été, truck automobile neuf, maison de 9 appartements, écurie, cimetière, hangar, remise à bois, lumière électrique partout, eau chaude, etc. S'adresser à Campbell & Fils, 28 rue Richelieu, Tél. 301-F.

600 BELLES TERRES à vendre ou échanger pour propriétés ou commerces. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché.

BARGAIN. — Terre de 180 arpents, bonnes bâtisses, près d'un village, vendra sans compter, conditions \$200.00 par année, intérêts à 5%. S'adresser à Campbell & Fils, 28 Richelieu, Tél. 301-F.

A VENDRE. — Maison de 8 appartements moderne, avec grand terrain, écurie, pouvant contenir 14 vaches et 5 chevaux, une laiterie et glacière, remise de 60 pieds. Conditions faciles. S'adresser à Campbell & Fils, 28 rue Richelieu, Tél. 301-F.

THEODORE BENOIT

MANUFACTURIER DE METALES

et REPARATIONS DE TOUTES SORTES

Confiez-nous une première commande et vous aurez satisfaction.

119A rue Mercier, SAINT-JEAN

Téléphone 821

LA MAISON DARWIN, de Montréal, demande des hommes ou dames honnêtes pour vendre des montres et robes au même prix que dans les magasins de confections; ceci est une affaire pour occuper une position permanente avec une maison de 20 années d'expérience. Nous garantissons une satisfaction absolue à tous vos clients. Vous devez à vous-même de profiter de cette occasion d'augmenter vos revenus. Ample assortiment d'échantillons, nos experts vous donneront des explications et aborderont les personnes qui n'ont pas beaucoup d'expérience. Toutes les personnes faisant application devront parler et écrire les deux langues. S'adresser à Darwin's Ltd., département Q, Boite 612, Montréal, Qué.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Organisation de Voyages par terre et par mer — Billets de transport, rétro de wagons-lits, wagons-salons, hôtels, etc.

Pour informations adressez-vous aux agents ou à

C. A. LABERGE,

Agent des Voyages.

117 rue Richelieu, Saint-Jean Qué.

Tél. 66-75

VENTE DE DOUANE

PAR SOUMISSION

DES SOUMISSIONS adressées au

sous-sécretariat seront reçues à son bureau

à Saint-Jean, Qué., jusqu'à Samedi le

2ème jour d'avril 1927, à midi, pour

les objets suivants confisqués sous

l'empire des lois des Douanes, à savoir:

1° 4 Automobiles

1° "Overland Sedan" 4 Cyls.

1° "Locomobile de Tourisme", 7 pass.

1° "Apperson de Tourisme" 7 pass.

1° "Dodge Bonnier" 2 Pass.

1° "Chevrolet de Tourisme", 5 Pass.

1° "Ford de Tourisme", 5 Pass.

150 Sacs Petites bouteilles à Bière

"Vides".

1 Etiole en fourrure.

1 Yacht à Gazoline avec moteur à 2

Cylindres.

CONDITIONS: — Comptant sur acceptation de la soumission.

Ni la plus haute ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

J. C. LATOUR,

Percepteur des Douanes et de l'Accise

43-2

A VENDRE. — maison avec remise,

abattoir et 1 arpent de terre, à prix

modéré. S'adresser à M. Wilfrid Bo-

noit, village Saint-Luc. 42-4

BRODERIE FRANÇAISE

Leçons de broderie données par

Mme Wagnart, Coin Saint-Charles &

Richelieu, Tél. 353. 42-4

A VENDRE OU A LOUER. — Maison

située 81 rue Collin, avec écurie, lai-

terrie, glacière, endroit propice pour un

laitier. S'adresser à Rosario Hébert,

téléphone 590-6. 42-3

A LOUER. — Logis modernes avec

chambre de bain, eau chaude, cave ci-

mentée, garage, etc. à des prix très

modérés. S'adresser à Dolor Lord, 133

rue Saint-Jacques. Téléphone 636-J.

J. n. o.

TERRE A VENDRE, de 200 acres

située à un mille de la ville de Swan-

ton, Vt., du côté ouest avec tout le

roulant, 44.000, comptant, ou à échan-

ger pour une propriété dans la ville

de Saint-Jean. S'adresser à Joseph

Dion, 92A Collin, Saint-Jean. 40-4

FORD A VENDRE. — modèle 1925

seul 4 portes, 4 pneus ballon, pneus,

4 vitesses, valise en arrière, lumière,

fortes; aussi 4 verges corréées de pré-

lèvement bien bon marché, une belle

fournaise à un rond, marque "Québec"

toute neuve avec huit feuilles de tuyau,

le tout à bon marché; S'adresser à

29 Frontenac, Saint-Jean. 42-3

CHEVAUX TROTTEURS

Les méthodes de courses qui de-

vaient avoir lieu durant le mois de

février au Moose Park, ont été remises

au 24 de mai "Victoria Day" à

cause de la mauvaise température.

Après cette date, il y aura une ma-

tinée de courses à tous les quinze

jours jusqu'aux grandes courses des

der et 2 juillet; un montant de \$2.000

qui sera distribué en bourses. Toutes

personnes qui désirent entraîner leurs

chevaux au Moose Park devront s'en-

tendre avec le propriétaire. 42-2

NOUVELLE EPICERIE

M. AMEDEE McNEIL

RESTAURATEUR

60 rue Saint-Jacques

L'essor continu des ventes de SHREDDED WHEAT

permet de fabriquer à meilleur marché. Nous offrons cette baisse de suite à nos clients. Ceci veut dire: Un aliment sans égal et plus rassasiant qui vous coûte moins d'argent.

Demandez-le à votre épiciers

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

Actualités

LE DEBAT SUR LA

CHARTER DU CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Ottawa, 19. — Pendant une heure hier soir, la Chambre des Communes a entendu parler de nouveau de la charte du Canal de la Baie Georgienne. L'honorable M. Ryckman, conservateur de Toronto, a cité un rapport datant de quelques années à l'effet que ce projet n'est pas pratique. De plus Ontario et Québec n'en veulent pas. D'ailleurs l'intérêt général du Canada y est opposé. M. Millon Campbell, progressiste de l'Ouest, croit qu'il faudra améliorer le transport par voie ferrée. A neuf heures, la limite pour discuter ce bill, ayant été épuisée, la Chambre le renvoya à lundi alors qu'on y consacra toute la journée. On s'attend à ce que le vote soit pris à la prochaine séance.

FORD N'ETAIT PAS EN

FAVEUR DE LA GUERRE

Détroit, Mich., 19. — William Cameron, directeur du "Dearborn Independent" qui a publié les articles ayant poussé Aaron Sapiro à réclamer un million de dollars comme dommages intérêts, pour libelle a été appelé comme le premier témoin du demandeur hier. Il a dit comment Henry Ford avait conféré avec lui sur des questions relatives à la politique éditoriale du journal, mais il a ajouté que les idées de Ford n'étaient pas toujours acceptées. Ainsi le grand fabricant d'automobiles était fortement contre la guerre tandis que le "Dearborn Independent" était pour la préparation de la guerre et le journal n'était pas tendre pour la Russie soviétique, comme Ford l'aurait voulu. La défense a compté une victoire, alors qu'il ne fut pas permis à Cameron de dire s'il avait discuté avec Ford la question d'un syndicat bancaire international de juifs. Sapiro est un juif.

SIR LOMER GOVIN

Sir Lomer Govin, parti récemment pour l'Europe avec lady Govin, célèbre aujourd'hui même son 66e anniversaire, étant né aux Grondines le 19 mars 1861. Les nombreux amis de l'administrateur de la justice, élu président conjoint des fêtes jubilaires de la Confédération, font pour lui des vœux de bonheur et de santé.

L'HEURE AVANCEE

EN 1927 A QUEBEC

Québec, 19. — L'avance de l'heure sera en vigueur à Québec cette année du premier dimanche de mai au dernier dimanche de septembre. C'est ce que le conseil a décidé hier soir, sur une requête de l'association des chemins de fer du Canada. L'heure avancée commencera le 1er mai pour prendre fin le 26 septembre au matin. On croit que la même mesure sera adoptée à Montréal et dans toutes les villes canadiennes.

PARTICIPATION DE L'AUSTRALIE A LA DEFENSE IMPERIALE

Glasgow, 19. — L'Australie est décidée à supporter une part équitable du coût de la défense impériale, a déclaré sir Joseph Cook, haut-commissaire du Commonwealth à Londres, au cours du lunch qui a suivi le lancement du navire "Australia" le plus puissant et le plus moderne type de croiseur qui puisse se construire d'après les limitations du traité de Washington.

"L'Australia" est un navire de 10.000 tonnes et il est armé de canons de huit pouces et de plusieurs autres de quatre. Il a été lancé des chantiers John Brown, sur la rivière Clyde. Lady Cook en a été la marraine. Ce lancement constitue le premier témoignage que donne l'Australie de son intention de poursuivre un programme de construction navale. Sir Joseph Cook, tout en reconnaissant la nécessité de limiter l'armement, a fait observer qu'une défense navale convenable est un important facteur pour promouvoir la paix dans le monde.

RAMSAY MACDONALD EN

AMERIQUE, EN AVRIL

Washington, 19. — L'ex-premier ministre Ramsay MacDonald s'attend d'être à Washington en avril et de s'entretenir avec le sénateur Borah, président de la commission des affaires du Sénat américain. Le sénateur Borah recevait hier, de M. MacDonald une lettre lui communiquant ces renseignements. M. Borah est un ancien président de la commission d'éducation et du travail du Sénat. Il porte un vif intérêt à la situation ouvrière et politique de la Grande-Bretagne.

LA COOPERATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET L'ITALIE

Ottawa, 19. — Le gouvernement canadien et le gouvernement italien en viendront bientôt à une entente au sujet des problèmes d'immigration, de transport et de colonisation. Les chefs des deux pays, dit-on, ont eu plusieurs échanges de correspondance au cours de ces derniers mois à ce propos.

L'entente pourvoierait à la nomination d'un représentant du département de l'immigration du Canada en Italie, et à celle d'un représentant du département italien d'immigration au Canada. Les intérêts canadiens de transport auraient les mêmes privilèges que ceux qui sont accordés aux compagnies italiennes. La coopération, entre les deux gouvernements, pour l'établissement de familles italiennes sur les terres canadiennes serait assurée.

POPULATION JUIVE DE L'EUROPE

Paris, 19. — Sur les 14.000.000 Juifs qui existent dans le monde, en Europe il y en a 9 millions et demi.

Le pays européen qui possède le plus de Juifs, c'est la Pologne avec 2.850.000. Cela équivaut à peu près au dixième du chiffre total de la population. Immédiatement après vient la Russie soviétique avec 2.661.000. Voici le pourcentage dans les autres pays européens: Roumanie, 900.000 (6%), Tchécoslovaquie 354.242 (2½%), Allemagne 613.000 (1%). En Autriche cette proportion est plus élevée. Il y en a 350.000 dont 200.000 seulement à Vienne. En Hongrie, il y a 473.000 Israélites dont 217.500 à Budapest.

En Angleterre il y a 300.000 Juifs, en France 165.000, en Hollande 150.000, en Italie 50.000, en Belgique 44.000, en Suisse 21.000.

Très peu de Juifs en Espagne: leur nombre total ne dépasse pas 4.000. En Suède il y en a 6.400, en Finlande 1.600, en Norvège 1.450, au Portugal 1.000.

Il y en a un plus grand nombre dans les Etats Baltes. Ainsi, la Lituanie compte 96.000 Israélites, la Lettonie 145.000, et l'Estonie, 4.500.

LA VIE DES HOMMES VA ETRE PROLONGEE DE VINGT-CINQ ANS

Philadelphie, 19. — La vie humaine peut être prolongée de vingt-cinq ans ou plus par un nouveau composé appelé "Mataphen", qui vient de découvrir le Dr George-Benjamin Raizise, professeur à l'Université de l'Pennsylvanie. En décrivant le nouveau composé devant la section philadelphienne de l'"American Chemical Society", jeudi, le Dr Raizise a dit que c'était le plus fort antiseptique et le plus puissant composé organique. Il espère assurer la guérison de la tuberculose, de l'influenza et de la septicémie en perfectionnant le Mataphen.

Le Dr Raizise a déclaré que, depuis quelques années, de merveilleux progrès ont été faits en vue de la création de composés d'or, de mercure et d'arsenic pour la prévention et la guérison de la tuberculose et des maladies infectieuses. Il a ajouté que le traitement de la tuberculose par les composés d'or était à l'état d'expérience, mais que des résultats remarquables avaient été obtenus.

UN CANARD DE GUERRE EST TUE A LONDRES

Londres, 19. — Les rapports de Rome disent que la Yougoslavie se préparait pour la guerre ont fait sourire les autorités britanniques.

L'"United Presse" a appris qu'il n'y avait pas de raison pour une mobilisation yougoslave.

AUDIENCE DE SA SAINTETE PIE XI A SON HONNEUR L'HON. NARCISSE PERODEAU

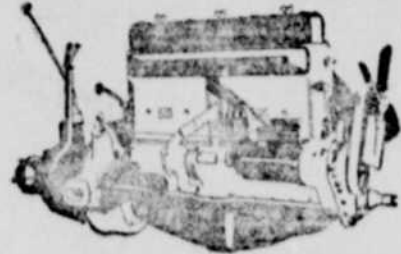
Rome, 19. — Son Honneur l'hon. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, accompagné de ses intimes, a été reçu en audience par le Pape, hier. Le Souverain Pontife eut un entretien des plus cordiaux avec ses visiteurs. Il manifesta un vif intérêt pour les affaires du Canada.

Sa Sainteté bénit les objets de piété que lui présenta l'hon. M. Pérodeau.

IMMIGRANTS POUR LE CANADA

Londres, 19. — Sir Arthur Steel-Maitland, ministre du travail, s'est rendu hier à la gare d'Euston afin de voir un grand nombre d'émigrants partir pour le Canada. Mille émigrants seront transportés au Canada par le "Montrose". La majorité des émigrants sont des catholiques. Le "Montrose" prendra à Belfast et à Glasgow d'autres émigrants qui s'établiront au Canada.

Achetez le McLaughlin-Buick pour sa puissance



LES côtes beaucoup plus escarpées que celles qui sont habituellement gravées avec difficulté n'offrent aucun obstacle à la puissance irrésistible du moteur McLaughlin-Buick avec valves-en-têtes.

Sous le capot du meilleur McLaughlin-Buick se trouve une force réelle de soixante-quinze chevaux—cependant cette force est si flexible, si facile à contrôler—le moteur répond si vite au contrôle du carburateur de l'allumage et l'absence de vibration est si notable, qu'on a peine à se rendre compte qu'on a sous son contrôle un moteur d'une si grande puissance.

On se rendra compte du peu de soucis qu'occasionne à l'usager ce moteur si puissant par le fait qu'il ne nécessite qu'un seul changement d'huile par saison—que les ennuis résultant de la dilution de l'huile dans le carter, de la présence de poussière de gravais ou d'eau, sont complètement bannis grâce au système de ventilation du carter au chassis scellé et au triple scellage du moteur—une protection combinée qu'on ne trouve dans aucun autre auto quel qu'en soit le prix.

Donc pour obtenir la puissance—abondante—uniforme—fiabilité—flexibilité—moelleuse—Achetez le McLaughlin-Buick.

Vendeurs pour McLaughlin, Chevrolet, G. M. C. Trucks, Oldsmobile: — Lasnier et Gallipeau, 36A Rue Richelieu, Saint-Jean, Qué., Téléphone 433.

Le Meilleur
McLAUGHLIN-BUICK
qui ait été fait

QUAND DE MEILLEURS AUTOMOBILES SERONT FABRIQUÉS, McLAUGHLIN-BUICK LES CONSTRUIRA

Grande Vente d'Ouverture De MACHINES A L'AVER ELECTRIQUES

Une aubaine extraordinaire pour les femmes de Saint-Jean.

Aucune femme n'est supposée être l'esclave de la planche à laver et de l'essoreuse. C'est là une tâche désagréable, harassante surtout quand il faut faire le lavage complet du grand ménage.

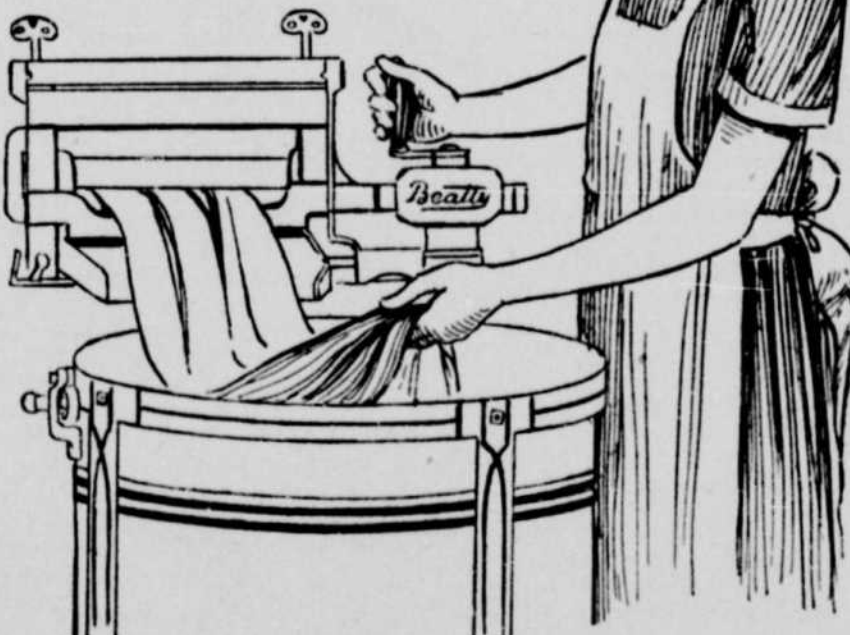
UNE MACHINE A L'AVER BEATTY

Fera le plus gros lavage—tout prêt à étendre sur la corde — en deux heures. Les lavages ordinaires en une heure. Vous avez tout le reste de la journée pour faire



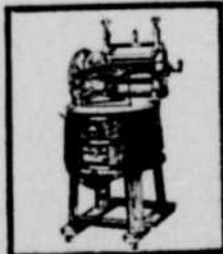
Beatty \$165.

d'autre travail, vous amuser ou vous reposer. L'électricité fait tout le travail pénible et vous vous épargnez ce travail éreintant.



La femme ne devrait pas

\$1. Comptant met une machine dans votre maison.



White Cap \$142.50

Lisez attentivement cette annonce. Elle décrit notre vente merveilleuse et vous démontre comme il est facile pour vous de vous procurer l'aide d'une Beatty—POUR LE PROCHAIN LAVAGE.

ON DEMANDE
des Vendeurs
Salaire et Commission.
S'adresser au Magasin.

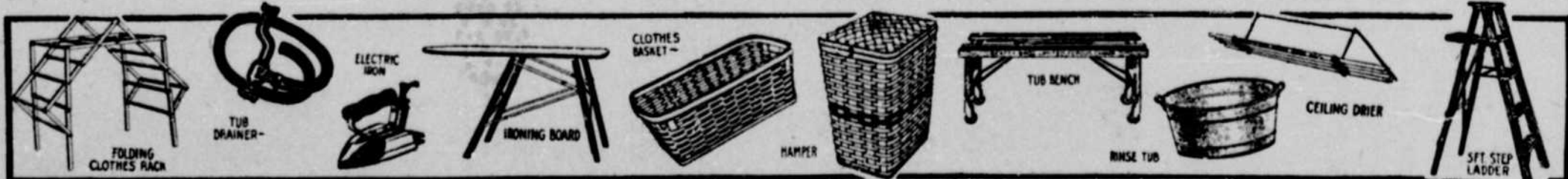


Cyclone \$97.00

Nos conditions, quelques dollars par mois paient une machine dans un an Pas d'intérêt.

Les cadeaux sont exposés à notre Nouveau Magasin, coin

Richelieu et St-Georges



GRATIS—Trois de ces accessoires du lavage avec chaque laveuse Beatty.

DOMINA HARBECK,

Ameublements complets et réparages, agent exclusif pour St-Jean et Iberville, POUR LES MACHINES BEATTY.

Venez nous voir à notre Nouveau Magasin, coin

Richelieu et St-Georges

"Buckley's" Protège la Gorge
Une petite gorge matin et soir soulage de l'enrouement et de la sensibilité et protège contre les maux de gorge les plus graves. "Buckley's" vous garantit, à peu de frais, des gorges saines pour tous les membres de la famille. Action immédiate—soulagement positif.
W. K. Buckley, Limited,
145, Mutual St., Toronto 2
BUCKLEY'S MIXTURE
Agit comme l'éclair—F523
Une seule gorge le prouve

Cartes professionnelles
Boîtes Postales 263 Téléphone 785
IVAN SABOURIN, B. C. L. AVOCAT
127a rue Richelieu
SAINT-JEAN
(Édifice Langlois)

Dr. J. EMILE PHANEUF
Des Hôpitaux de Paris
MÉDECINE GÉNÉRALE
Spécialité: Tuberculose et Rayons X
Téléphone 338
En face de l'église 51 rue St-Jacques

Dr. J. A. DUSSAULT
CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau: tous les jours, de 9 heures à 11 A. M., 9 P. M. le dimanche, de 10 à 11 A. M.
Téléphone 441
2a Saint-Jacques SAINT-JEAN

Docteur JULES BRAULT
le Fléau du Nasareth et de l'Hôpital Notre-Dame
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge
Téléphone 732 48 Saint-Jacques
Chaque mardi et vendredi de 7 à 9 h. P. M.

Dr. GEORGES PHANEUF
CHIRURGIEN
Des Hôpitaux de Paris
36 rue St-Jacques SAINT-JEAN
Téléphone 322

L. DESMARAIS
NOTAIRE
Successeur de T. Brasseur et dépositaire du greffe de J. U. A. Tremblay
BUREAU: 33 rue Saint-Jacques
Tél: 261. Résidence: 778
2a à Lacombe Qué., chaque mercredi.

ANDRÉ REGNIER
AVOCAT
22 rue Jacques-Cartier
Près de la rue St-Jacques
Tél. 269 SAINT-JEAN

POULIN & DEMERS
AVOCATS
Stanislas Poulin, C. R.,
Maurice J. Demers
Etude: 22 Rue Saint-Jacques
Tél. Bell: Etude 142; Résidence 262
B. Postale 423 SAINT-JEAN, P. Q.

P. A. CHASSE, C. R.
AVOCAT
20 rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN, P. Q.
Téléphone: Bureau 190, Résidence 130

JACQUES CARTIER
AVOCAT
33 rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. Bell 261. Casier Postal 124
Avocat de la cité de Saint-Jean

ETIENNE GUILLET
Professeur de Piano, d'Orgue et d'Harmonie
(Membre du conservatoire National).
Leçons données à domicile ou à son studio.
17 rue de Salaberry—SAINT-JEAN

Dr. EMERIL POIRIER, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Meures de Bureau: 9 hrs à 12 A. M., 4 hrs à 6 P. M., 7 hrs à 9 P. M.
Tél. Bell: Bureau 820.
Résidence privée 548
67 Saint-Charles SAINT-JEAN, P. Q.

Dr. W. H. MONET
CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS: 9 à 12 hrs. a. m., 1 à 5 p. m., 7 à 9 p. m.
Téléphone 351
84a rue Champlain—SAINT-JEAN

Dr. V. J. LEVASSEUR, B. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. Bell 382
110 Rue Richelieu SAINT-JEAN

Dr. Georges Gervais, B. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. Bell 382
22 rue Champlain—SAINT-JEAN, P. Q.

Dr. ARMAND GERVAIS
Téléphone 557 L. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS: 9 à 12 hrs. a. m., 1 à 5 p. m., 7 à 9 p. m.
92 rue Richelieu—SAINT-JEAN

Dr. LEBLANC
DENTISTE
BEDFORD, Que.

Dr. OSCAR LABERGE
Ex-Interne des Hôpitaux
Hôtel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations:
McGill, 9 à 11 a. m., 7 à 9 p. m. Tél. 28

HOPITAL VÉTÉRINAIRE
Dr. J. A. Van, Prop.
4 rue Saint-Georges SAINT-JEAN
Traitement des chevaux et chiens
Équipement des plus modernes
Boîte Postale 191 Téléphone 248

Pour le Carême
Macaroni CATELLI
Fabricants des délicieuses fèves Catelli

Feuilleton du "Canada-Français"
No 24
Notre Nouveau Feuilleton
La Rançon du Silence
par Georges de Lys.

Aussi, quand René, profondément touché de ces procédés généreux, voulut exprimer sa gratitude à son cousin, celui-ci coupa-t-il court en disant:
— Je ne sais de quoi tu parles.

Bientôt le docteur jugea l'état du blessé assez satisfaisant pour qu'il pût voyager sans imprudence. Tous avaient hâte de quitter Nice, théâtre pour eux de si pénibles souvenirs, et de retrouver leur paisible et chère Bretagne.

Leclerc partit le premier pour préparer l'arrêt à Paris et tout organiser pour qu'il fût le plus bref possible. Raymond et son fiancé escortèrent le valétudinaire pour lequel un coupé-tilt avait été retenu.

Paris fut atteint sans encombre. Dès le lendemain, après une nuit de repos, René, levé et entouré des siens, put recevoir le notaire, prévenu par son cousin, et qui lui apportait les pièces préparées pour la signature. Conformément aux recommandations dictées par la délicatesse de l'intéressée, les comptes de tutelle furent approuvés en bloc, sans commentaire au sujet de l'amoindrissement de l'héritage maternel. Un peu plus de deux cent mille francs formaient tout le reliquat de la fortune de Raymond, mais une disposition spéciale en affectait le revenu à son père en pension viagère.

Une pudeur pousse René à refuser cette générosité nouvelle. Son cousin alors intervint:

— En raison de ton état de santé, tu nous as donné pleins pouvoirs pour le règlement de tes affaires. Tu ne nous infligeras pas la peine et l'affront d'infirmer nos décisions.

— Mais cet argent est la seule dot de Raymond!

— Eh bien! sache que la première pensée de te constituer cette pension est venue de celui qui va devenir son fils.

Les larmes jaillirent des yeux de René, larmes baptismales de repentir et d'amour.

Alors fut lu et signé le contrat des deux fiancés. Leclerc y assurait à Raymond la totalité de ses biens, à l'exception de la pension de son père, et lui donnait la jouissance de son patrimoine.

Le notaire partit, René déclara:

— Nous allons regagner la petite patrie adoptée, notre chère et sainte Bretagne. Tu ne seras plus, que pour de rares jours, la joie vivante de notre foyer. Raymond, car nous devons prouver à Noël, en te cédant à lui, notre reconnaissance pour son grand cœur. Par les soins de notre cher recteur, vos bans ont été publiés et notre retour eul est attendu pour fixer le jour de la célébration de votre mariage.

Et, ce disant, bravement, il cherchait à sourire.

— Que vous êtes généreux et bon, père!... Avant le vôtre, vous placez le bonheur de ceux que vous aimez, et qui ardemment vous le rendent, dit tendrement Raymond en apportant le front à son baiser.

Noël alors s'adressa à son futur beau-père:

— Quant à vous, c'est chez moi que vous attendez la chambre qui vous était déjà destinée et que j'ai aménagée en même temps que celle qui va bientôt sacrer pour moi la présence de ma bien-aimée... Vous y serez installé pour nous y voir bientôt tous deux près de vous et pour y bénir vos deux enfants.

— Que de générosité, mon fils! murmura René.

— D'egoïsme, voulez-vous dire, père!... Je tiens à mes malades et les séquestre jusque chez moi pour qu'ils ne m'échappent pas... N'avez-vous pas d'ailleurs, encore besoin de mes soins?... Le bonheur fera le reste!

Deux jours plus tard, ils débarquaient à Lannion et regagnaient Trébeurden. Le printemps venait la Bretagne de la robe d'or de ses landes; du fait de chaque telus, les panaches fleurissaient des ajoncs, balancés aux brises, s'inclinaient comme pour les fêter du salut du retour. Au loin, la cantilène berceuse de la mer modulait un hymne caressant d'accueil et d'amour. Le soleil, rayonnant, répandait son sourire sur ceux qui lui revenaient triomphants de l'épreuve, comme lui-même des brumes et des bourrasques de l'hiver. Tout rayonnait dans le renouveau de la nature et de la vie.

Au au-delà du presbytère, le bon pasteur leur ouvrit les bras. Une collation attendait les amis retrouvés. Le pas-

teur avait tenu à ce que le pain du retour fut rompu sous son toit.

Ensuite, René fut installé dans la pièce que lui avait aménagée Noël. Avec une émotion qui grandissait son remords, le coupable constatait quelle piété filiale avait inspiré celui auquel il avait voulu dérober son enfant.

Remi et Raymond refusèrent l'automobile pour rallier Pen-ar-Guern. Le docteur y ferait porter leurs bagages, mais ils voulaient tous deux, encore une fois, parcourir, au bras l'un de l'autre, les landes émaillées de leurs chers souvenirs.

Douce et mélancolique promenade, à pas lents, coupée d'arrêts pour se vouer profondément le charme suprême de leur solitude à deux. Si heureuse que fut Raymond d'être prochainement unie à son cher Noël, elle ne quitterait pas le manoir sans un regret ému. Le noble cœur d'homme, qui s'était sacrifié à son enfance, allait de nouveau s'immoler à son avenir. Il demeurerait seul sans l'enfant bien-aimé à son foyer!... Certes, elle en serait la fréquente visiteuse, mais non plus l'hôte! Avec l'été, ils s'efforceraient de consoler un peu la peine du célibat par leur double et vigilante affection... Et plus tard, Remi, vieillissant, ne sentirait-il pas son cœur se réchauffer, en voyant se presser autour de lui les têtes blondes qui le nommeraient grand-père?

L'accueil bruyant et joyeux de leur dévoué Papa vint écartier un peu la brume qui s'appesantissait sur leurs cœurs. Ils entrèrent, et soudain, Remi, à l'arrêta, ébloui, comme si, vivante, l'eût accueillie celle dont le seul amour, l'eût possédé son cœur:

— Geneviève!

— Oui, elle était là qui lui souriait et lui promettait de peupler de nouveaux demeures! Il n'y resterait pas seul; resuscitée par un pinceau magique, était venue prendre la place que laissait vide sa fille, et apportait, par sa présence, à son fœtal chevalier, la récompense d'une vie de noblesse et d'abnégation. Une infinie gratitude remplissait son cœur, débordait en larmes et douceur!... En s'éloignant de lui, sa fille lui donnait un fils dont le cœur avait su lui dispenser la consolation la plus tendre!... Ah! le noble cœur!

Le père se tourna vers Raymond:

— Bénédict celui qui, en te prenant à moi, m'a, à ta place, ramené ta mère!

VIII

Rédemption

Le matin de son mariage, Raymond, avant de quitter la maison où elle avait dormi sa dernière nuit de jeune fille, vint s'agenouiller devant Remi.

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

— Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

afin que descendit sur elle sa bénédiction, car, plus que jamais, elle se sentait sa fille et voulait en témoigner près de lui.

— Père, dit-elle, vous qui m'avez deux fois sauvée, gardez entière votre tendresse à l'enfant qui, en allant à une vie nouvelle, laisse près de vous les plus doux et les plus inaltérables souvenirs de sa jeunesse. Ce bonheur, qui m'est promis auprès de Noël, n'est-ce pas à vous que je le dois?

— Dans l'avenir qui nous attend, aux jours d'épreuve, pour être fort, et, s'il le faut, résignée à la volonté divine nous n'aurons qu'à évoquer votre grand exemple. Bénissez donc votre fille, ô père, comme elle vous bénit dans son cœur!

Remi leva ses yeux humides vers le portrait de Geneviève.

— Qu'à cette bénédiction que je t'octroie de toute la puissance de mon cœur se joigne celle de la mère qui, du haut du ciel, doit nous sourire à tous deux.

Dans l'église de Trébeurden, pavée de gerbes printanières et dont la nef regorgeait d'une foule venue témoigner sa sympathie aux jeunes mariés, le recteur, avant de prononcer les paroles qui lient sur la terre et dans le ciel, évoqua devant Noël et Raymond la mémoire de leurs morts, du père et des deux mères, endormis dans le Selveur, en cette paroisse même de Trébeurden, où leurs enfants allaient perpétuer leur race et leurs traditions chrétiennes. Il dit le passé d'honneur de Toussaint Le Goaziou, si digne de continuer par le vaillant soldat de l'Yser et des Dardanelles, le fidèle d'avoir rencontré, pour fonder son foyer, la vierge pure et forte qui, orpheline d'une noble mère, avait reçu et gardé l'empreinte de la grande âme de son éducateur.

Après la cérémonie, le repas de nocces eut lieu chez le nouveau marié. Cette décision avait été prise afin que René encore mal rétabli, pût assister aux agapes familiales.

En se mettant à table, Noël eut la surprise de voir allongée, devant son couvert et celui de Raymond, une rangée de bouteilles dont, bien vite, il devina la provenance. C'était le fameux vin d'épave du brave Jégou, qui, fidèle à sa promesse, était venu les poser là lui-même avant l'arrivée du cortège.

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

Noël envoya à la recherche du pêcheur. Il pensait bien que le digne homme rôdait aux alentours pour connaître l'effet produit par son hom-

nante d'une joie sincère.

Le docteur l'encouragea d'un geste d'appel.

— Merci, mon brave, de votre vieille promesse si bien tenue; mais le jour où vous m'avez fait goûter votre vin, nous l'avons savouré ensemble. Allez! comme alors, il faut que nous triniquions avec vous.

Le marin essuya sa bouche d'un revers de manche avant de prendre le verre rempli devant lui; puis il le leva, et, avant de le vider, prononça:

— A votre santé, à vous qui veillez sur les nôtres; à votre gentille dame, amie des pauvres gens; à tous ceux de vos parents et amis qui sont là, le bois de tout cœur, et puisse votre bonheur réjouir le leur comme il réjouit le mien... Et c'est gentil de m'avoir fait venir... J'avais bien un droit, en vérité, d'être de la noce, puisque, si je ne fais pas erreur, c'est chez moi que se sont fait vos accords.

Et un éclair à la fois joyeux et malin jaillit du clignement de ses prunelles.

— Oui, Jégou, confirma Raymond, c'est bien chez vous que nos regards ont échangé les promesses jusqu'alors enroulées dans le secret de nos cœurs. Cela vous fait un peu de la famille et vous donne le droit d'être traité en parent. Et, élimplement, elle vient offrir sa joue en fleur au rude balourd du pêcheur.

Les beaux jours étaient venus. La blessure de René se cicatrissait, et cependant le convalescent ne récupérait pas ses forces. Il était la proie de longues et pénibles insomnies, durant lesquelles le triste passé bourrelait sa conscience assoupie. Ce n'était qu'un matin que la fatigue le terrassait d'un lourd sommeil dont il ne sortait guère avant le milieu du jour.

Raymond, certain dès lors que sa présence ne saurait être utile à son père, durant la matinée, allait, quand le ministère de Noël appelait le docteur au dehors des premières heures, à s'échapper à travers la lande jusqu'au manoir et à y paraître à temps pour s'asseoir vis-à-vis du solitaire à la table où jadis il se plaisait tant à partager avec elle le petit déjeuner. Elle lui apportait ainsi, de temps à autre, l'illusion que leur chère intimité ancienne était renouée et lui témoignait combien en elle en restait vivant et doux le souvenir, même dans l'épanouissement de son bonheur.

D'autre part, les relations étaient constantes entre la maison du docteur, le manoir et le presbytère, mais cette heure matinale passée à Pen-ar-Guern ravissait Remi. Il y possédait sa fille, à lui comme autrefois, se réjouissait de la voir encore embellie du rayonnement de son amour, cet amour dont il se défendait d'être jaloux et sur lequel il appelait les bénédictions du ciel.

Ses visites au village étaient également fréquentes. Il s'astreignait à témoigner à René une cordialité, dans laquelle, malgré tout, se laissait entrevoir l'effort qu'il s'imposait. Et pourtant, il éprouvait une pitié sincère pour cet homme encore si vert quelques mois plus tôt et devenu soudain un vieillard.

Il interrogea Noël.

Le docteur ne se déroba pas.

— Votre cousin, dit-il, glisse un peu vers la tombe. Sa blessure n'aurait pas eu de conséquences graves chez un sujet indemne, mais elle a provoqué des ravages dans ses poumons encore insuffisamment guéris de la pneumonie récente. En résulte une désorganisation de l'économie générale irréparable dans un tempérament déjà miné par sa vie mal-*****

Les mères fatiguées gagnent rapidement des forces en prenant FATHER JOHN'S MEDICINE

PLUS DE 70 ANNÉES DE SUCCÈS

Le but visé dans la fabrication du Chevrolet le plus magnifique

Le n'a pas seulement été d'assurer des moyens économiques de transport—mais a été en outre de produire un auto à bas prix, qui pourrait satisfaire les goûts les plus raffinés des automobilistes.

Chaque ligne de la carrosserie de construction Fisher du Chevrolet le plus magnifique dans l'histoire du Chevrolet révèle une distinction réelle et évidente. Les nouvelles couleurs Duo—le capotage riche et luxueux—le nouveau dessin du radiateur—les garde-boue massifs entièrement arrondis—la haute qualité du matériel et la perfection des agencements, reflètent tous le raffinement et le bon goût.

De même que l'apparence du Chevrolet le plus magnifique dans l'histoire du Chevrolet rappelle les hautes qualités du pur sang, de même il en possède les qualités d'endurance. De nouveaux raffinements, ajoutés à la souplesse et à la puissance du moteur Chevrolet, (le nouveau nettoyeur d'air et filtre pour l'air A.C., par exemple) offrent une assurance dénuée de longue durée, de fonctionnement souple et d'économie.

Le Chevrolet le plus magnifique dans l'histoire du Chevrolet est un auto que vous serez fier de posséder et que vous conduirez avec plaisir—et il se vend maintenant à des prix NOUVEAUX et PLUS BAS—les plus bas auxquels le Chevrolet ait été vendu jusqu'à ce jour en Canada.

pour le transport économique

CHEVROLET

Vendeurs des Chevrolet, Oldsmobile, McLaughlin, G. M. C. Trucks: LASSNER & GALIPEAU, 364 Richelieu Téléphone 433 Saint-Jean, P. Q.

NOUVEAUX BAS PRIS

Routière \$655.00 Auto de Tourisme \$655.00 Coupé \$780.00 Coach \$780.00 Sedan \$865.00 Sedan Landau \$930.00 Cabriolet \$890.00 Routière de livraison \$635.00 Châssis commercial \$490.00 Châssis express pour utilité générale \$645.00

Prix aux usines, à Oshawa—Taxes du gouvernement en plus.

Frs. Payette & Fils, Ltée.

146 rue RICHELIEU

Ouvre la Saison du Printemps avec un Assortiment des plus Considérables de

Paletots

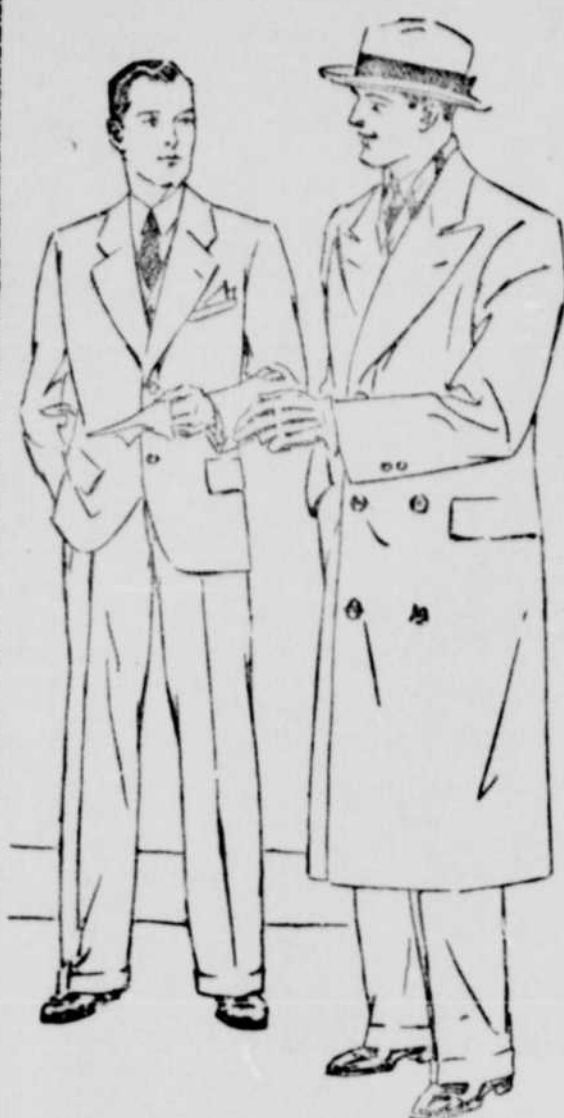
dans tous les nouveaux tissus importés, tels que "Brea Burn", véritables donegals d'Irlande, dans les nouvelles teintes de Rouge Brique, Bois de rose, Sunshine Yellow, Fauvette, ainsi qu'une variété de mélanges dans les styles Raylon et "Slip-on" aussi Melton bleu avec collet en velours pour la toilette, au bas prix de

\$25.00

Aussi au même prix

Complets

Dernières créations en tweeds et worsted anglais et écossais, à un, deux et trois boutons, devants simples et croisés, variété de revers au choix, nuances populaires, de Rouge Brique, Rouille, etc. Valeurs extraordinaires à ce prix.



F. Payette & Fils,

146 rue Richelieu, Saint-Jean.

Limitée

J'ai le plaisir d'annoncer à ma nombreuse clientèle que j'ai reçu un assortiment complet de

MANTEAUX, ROBES, PARDESSUS et Habits

DES PLUS NOUVEAUX.

Quantité de manteaux de toutes nuances pour demoiselles, à \$7.95 et plus.

Robes pour demoiselles, dernières nouveautés, de toutes les nuances, pour \$6.95 et plus.

Manteaux de toutes les couleurs et de différentes grandeurs pour dames, à \$9.95 et plus.

Pardessus de printemps noirs et gris, pour hommes, à \$9.95 et plus.

Pardessus de printemps pour jeunes gens, nuances et coupes du dernier cri, à \$10.95 et plus.

Quantité d'habits pour hommes, à \$7.95.

Habits gris fer, pour hommes, deux pantalons, de bonne qualité, \$13.95.

Habits rayés bleus pour hommes et jeunes gens, à \$11.95

Habits pour garçons, à \$3.00.

Habits pour garçons, 2 pantalons, \$5.00.

Habits bleus pour garçons, 4 morceaux, pantalons courts, grands pantalons, pardessus et veste, pour \$7.95.

Chapeaux en feutre, de toutes les couleurs, pour hommes, à \$1.95.

Assortiment de chapeaux en feutre pour hommes et jeunes gens, différentes couleurs, avec rubans de toutes les nuances, dernière nouveauté, pour \$2.95.

N'oubliez pas que toutes ces marchandises sont nouvellement arrivées, c'est-à-dire du dernier style.

Nous avons aussi une grande quantité d'habits pour hommes et jeunes gens, de toutes les grandeurs et pour tous les goûts.

Une visite est sollicitée.

B. CLAMAN,

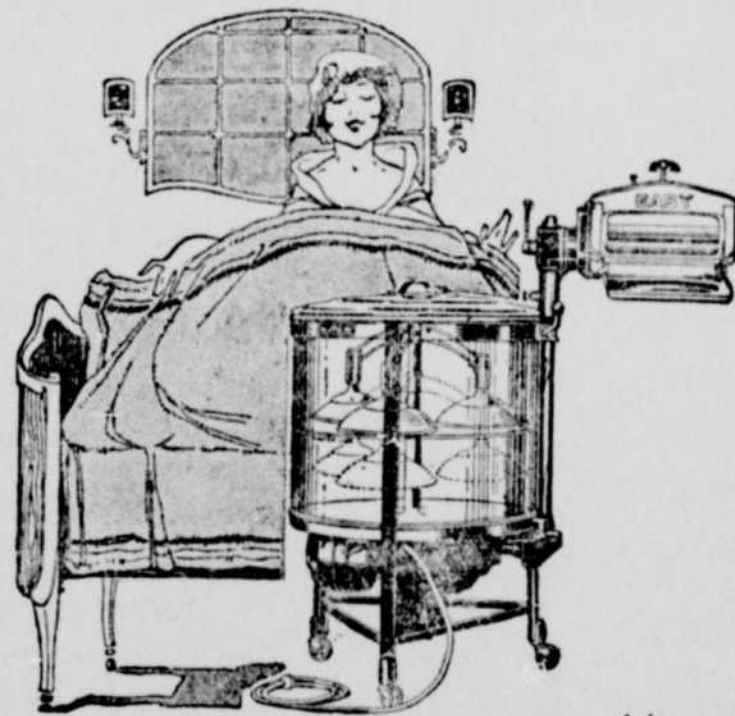
15 rue Saint-Jacques, Saint-Jean.

Très Important.

Surveillez bien cet espace dans ce journal la semaine prochaine, principalement aux intéressés dans l'achat d'un automobile.

La Difference, la Voici:

Lorsque vous désirez acheter une
Laveuse Electrique



vous vous devez à LA "EASY"

1er.—Parce que seule la Easy est vendue directe par le manufacturier au consommateur, et la Compagnie Easy s'occupe du consommateur qui se trouve par le fait son client continuel. Aucun marchand ou intermédiaire ne peut acheter la Easy. Nous l'avons en dépôt seulement.

2ième.—La Laveuse Easy nettoie entièrement par la pression et la succion de l'air. Pas de frottement ou friction. La cuillère Vacuum force gentiment la broue à passer à travers le linge tandis que l'eau savonneuse est retirée en remuant et aspirant toutes les impuretés, sans détérioration au tissu le plus délicat.

3ième.—La Laveuse Easy se vend seulement par ses mérites. Pas de Savon pour un an, pas de cuve, cuvette, séchoir, etc. Mais vous achetez la meilleure laveuse électrique que nous connaissons, garantie par la plus grosse manufacture de Laveuses Electriques de l'Empire Britannique.

PRIX DE LA EASY \$175.00
" " " EASIETTE 129.00

Termes \$8. comptant. Balance \$8 à \$10 par mois.

Demandez une démonstration à votre domicile.

Pour tout ce que vous avez besoin dans nos lignes, venez nous voir. Nous vous donnons:

**UN MEILLEUR PRIX
MEILLEURES ACCOMMODATIONS**

**UNE MEILLEURE MARCHANDISE
MEILLEUR SERVICE**

Meubles - Radios - Phonographes

LeSIEUR & Frère,

95-97 rue Richelieu, en face de l'Hotel St-Jean.

Appels de nuit. St-Jean 13 Champlain. Tél. 404w.

Iberville, 4, 8ième Ave. Tél. 658w.

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

Mme Gédéon Proulx, de Prud'homme, Sask., est en visite parmi nous chez sa mère, Mme Edmond Quintin, dangereusement malade.

Mme Vallée, coin des rues Saint-Louis et Mercier, est de retour des Etats-Unis, accompagnée de ses deux sœurs, Mmes Lachance et Drouin. Mme Vallée après avoir été retenue à sa chambre par la maladie est maintenant en bonne voie de guérison.

M. Odilon Rathé, de Saint-Hyacinthe ainsi que le député Aimé Bédard, de Winnipeg, étaient en visite chez M. Charles-Eugène Fortin leur beau-frère.

M. Albert Rémiard, de East Angus, visitait sa famille, ces jours derniers.

M. et Mme Pierre Bessette, de la rue Laurier, sont allés à Itherville, ces jours derniers, assister aux funérailles de M. Larocque, beau-frère de M. Bessette. Mme Bessette passe la semaine avec sa sœur, Mme Larocque.

A L'HOPITAL SAINT-JEAN

Mme Rosario Bruneau, de la rue Laurier, après avoir subi une opération à l'hôpital Saint-Jean, est en bonne voie de guérison, et pourra retourner à son foyer bientôt.

RECONNAISSANCE

Remerciements à Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus pour guérison obtenue.

Remerciements à Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus et à Saint-Gérard Majella, pour guérison obtenue avec promesse de publier.

OPERATION REUSSIE

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Gertrude Macé, fille de Mme Arthur Lasnier, après avoir subi une opération pour l'appendicite à l'hôpital Saint-Jean est maintenant en bonne voie de guérison, et qu'elle sera en mesure de retourner à son foyer bientôt.

DANS L'OUEST CANADIEN

L'on nous apprend que dès cette semaine l'on commencera les semailles dans l'ouest canadien; grâce à la belle température dont nous avons joui depuis quelque temps. Espérons qu'un printemps si à bonne heure, sera l'heureux présage d'une moisson riche et abondante.

INTERRUPTION DU COURANT ELECTRIQUE

La Southern Canada Power Co annonce que le service électrique sera interrompu dimanche le 27 mars entre 4 heures A. M. et 7 heures A. M. Cette interruption est nécessaire pour faire certaines réparations à la sous-station.

La Southern Canada Power espère que les citoyens ne souffriront pas trop de cette interruption inévitable.

MONTREAL AURA L'HEURE AVANCEE DU 1ER MAI AU 25 SEPTEMBRE

Au casque qui précède la prochaine séance du conseil municipal, il sera proposé que la cité préconise l'avance de l'heure, cet été, du 1er mai au 25 septembre. La motion sera ensuite vraisemblablement adoptée à la séance du conseil. Comme l'an dernier, Montréal aura encore en 1927, durant une certaine période de temps "L'HEURE AVANCEE".

A LA SALLE CAMPBELL

Vendredi, le 25 mars, à 3.30 heures p. m., il y aura à la salle Campbell, une vente de produits culinaires et de thé sera servi jusqu'à 6 heures. Cette organisation est au profit de la "United Church" de cette ville.

SOIREE A NOTRE-DAME AUXILIATRICE

Ce soir, à huit heures, dans la salle Notre-Dame Auxiliatrice, aura lieu une séance exécutée par les élèves de l'Académie des garçons de Notre-Dame Auxiliatrice, sous l'habile direction de M. J. A. Lefrançois, principal de l'Académie. Tous sont invités à y prendre part.

LA RAGE DES CHIENS

Nous renvoyons nos lecteurs en page 6 où ils pourront lire un article sur la rage des chiens, envoyé par M. A. Savard, inspecteur général du service provincial d'hygiène. L'on pourra constater si cette question n'est qu'une farce et si Saint-Jean ne serait pas légitime de se mettre sur le même pied que toutes les autres villes ou municipalités où l'on juge qu'il vaut mieux "Prévenir que guérir".

LES PRODUITS DE L'EXCELSIOR HATS

M. Eugène Normandin, président de la Chapellerie Excelsior, nous informe qu'il a décidé qu'à l'avenir leurs produits seront mis en vente à Saint-Jean, dans le cours de la semaine prochaine. Il sera annoncé dans le prochain numéro de ce journal, la date et l'endroit où l'on pourra se procurer ces marchandises. Cette décision a été prise afin d'éviter tout dérangement chez leur personnel.

AU BONHEUR DES DAMES

Mme Georges Leroy, propriétaire du magasin "Au Bonheur des Dames" au 25 rue Saint-Jacques, annonce au public qu'une grande vente d'économies commencera vendredi, le 25 mars, à 4 heures P. M. Il faut que le surplus des marchandises soit écoulé dans les 15 jours. Voyez les circulaires et profitez des occasions sans nombre et sans pareilles, offertes au cours de cette vente. Rendez-vous à bonne heure et ayez le premier choix.

NAISSANCES

Le 15 mars 1927 a été baptisé, à Notre-Dame Auxiliatrice, Joseph-Henri-Lucien, fils de M. Henri Payette, journalier et de Mme Berger, de cette paroisse. Parrain, M. Lucien Turgeon; marraine, Léa Berger, son épouse.

Le 16 mars 1927 a été baptisée, à Notre-Dame Auxiliatrice, Marie-Monique-Graziella-Patricia, fille de M. Adrien Phaneuf, journalier et de Lucienne Mathieu, de cette paroisse. Parrain, M. José Trudeau; marraine, Graziella Trudeau, sa sœur.

Le 17 mars 1927, a été baptisée Marie-André-Thérèse, née la veille, fille de M. Omer Laplante, journalier et de Clara Aubin, de la paroisse Saint-Jean l'Evangéliste. Le parrain a été M. Abraham Laplante, rentier et la marraine, Arzelle Leclair, son épouse.

Le 19 mars 1927 a été baptisée Marie-Gervaise-Reine, née hier, fille de M. Louis Renaud, peintre et de Marie-Jeanne Savary, de cette paroisse. Le parrain a été M. Jean Colette, machiniste, et la marraine Albina Raymond, son épouse.

A Itherville, le 18 mars, a été baptisé Joseph-Gérard-Marcel, fils de M. et Mme Emile Mercier, de la 61ème avenue. Parrain et marraine, M. et Mme Elise Martin, de l'île-aux-Noix, oncle et tante de l'enfant.

DECES

Le 18 mars a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de M. Joseph Picard, époux de Victoria Raymond, âgé de cinquante-huit ans, décédé sur cette paroisse, le 14 courant.

Le 19 mars 1927 a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Madeleine Davignon, âgée de 4 ans et demi décédée le 18 courant, fille de Joseph Davignon et de Antoinette Bonin, de cette paroisse.

Le 22 mars 1927 a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Adrienne, fille de M. Arsène Benoit, journalier, de Saint-Lambert, et de Juliette Breux, décédée à Saint-Lambert, à l'âge de 7 mois.

FEU M. EUCLIDE MARTIN

Ces jours derniers, est décédé, à l'hôpital, à Montréal, M. Euclide Martin, à l'âge de 36 ans, après quelques jours de maladie seulement. Le défunt était le fils de M. Simon Martin et de Marguerite Morin, de cette cité et l'époux de Alma Benoit.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin, à 9.30 heures, en l'église Saint-Jean l'Evangéliste, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le levée du corps fut faite par M. le chanoine Papineau et le service fut chanté par M. l'abbé Joseph Martin, assisté comme diacre de M. l'abbé Carreau, curé de Alburg, Vt., et comme sous-diacre de M. l'abbé Arsène Hébert, du collège Saint-Jean.

Remarqués dans le chœur, M. le chanoine Papineau, supérieur du collège Saint-Jean, M. le curé P. D. Lebrèche, de Notre-Dame Auxiliatrice; M. le curé A. Harbord, de Saint-Paul, de Montréal; M. l'abbé E. Labelle, directeur du collège; MM. les abbés Clodomir Breton, A. Moreau, R. Brouillet, R. Allard et Polesant.

A l'orgue tenu par M. E. Guillet, l'orchestre de Saint-Jean a rendu la messe des morts de Perce, avec la prose de Lavallée-Smith.

Les porteurs étaient MM. J. I. Bilodeau, Rodrigue McNulty, Léopold Benoit, Georges Patry, de cette ville; Joseph Morin, de Lacadie et Narcisse Martin, de Lacolle.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, M. et Mme Simon Martin, son épouse née Alma Benoit, cinq frères, MM. les abbés Joseph Martin, vicaire à Saint-Paul, de Montréal; Philippe, étudiant au Grand Séminaire, de Montréal; Louis, marchand, de Alburg, Vt.; Paul, comble, de Alburg, de cette ville; trois sœurs (Thérèse) Mme Victor Gervais, de Alburg; Miles Irène, de Alburg et Gertrude de la Southern Canada Power, de cette ville.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie entr'autres des familles Benoit, Simon Martin, Chevaliers de Colomb, conseil de Roussell Point; du personnel de la Southern Canada Power, de la famille Léopold Benoit et de plusieurs autres dont les noms nous échappent.

A toutes ces marques de sympathies nous joignons l'expression de nos vives condoléances.

REMERCIEMENTS

Les membres des familles Martin et Benoit remercient sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont été sympathiques lors de la mort de M. Euclide Martin, survenue ces jours derniers.

M. Germain Poulin, pharmacien et les membres de sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit leur ont été sympathiques lors du décès de M. Guillaume Poulin, survenu la semaine dernière.

La famille Josephat Davignon remercie toutes les personnes qui ont assisté aux petites funérailles ou qui ont offert des sympathies lors de la mort de leur petite fille, bien-aimée Madeleine, décédée le 18 mars.

LA NOUVELLE LOI DES ACCIDENTS DE TRAVAIL

Québec, 17. — La loi des accidents de travail ne sera pas mise en application avant un an. Le conseil des ministres a en effet décidé, ce matin, que cette loi ne serait mise en application seulement qu'au 1er avril 1928. Un amendement sera fait par la Chambre à cet effet.

LE CLUB CHAMPLAIN

Il y aura ce soir, jeudi, à 8 heures et demie, en la salle de l'hôtel de ville, une importante assemblée des Raquetteurs, club Champlain. Tous sont cordialement invités. N'y manquez pas.

DIRECTEUR HONORAIRE

Récemment, M. L. O. Perrier a été nommé directeur honoraire du Cercle Philharmonique de cette ville pour l'année 1927. Il adresse ses remerciements à qui de droit et assure de nouveau ce corps musical de son entière coopération à toutes leurs organisations. C'est avec plaisir que le "Canada-Français" prêtera ses colonnes comme toujours, au Cercle Philharmonique, pour réclame, publication de programme, ou tout autre sujet les concernant.

PROMPTE ACTION DE LA POLICE

Notre chef de police, M. Joseph Turgeon, aidé des constables Georges, Lancelotti et Brouillet, ont fait une importante capture jeudi dernier. Pendant la nuit de mercredi à jeudi des voleurs se sont introduits dans l'établissement de M. V. Mailloux & Fils, rue Saint-Thomas. Un d'eux se blésa, en brisant une vitre et laissa des traces de sang sur le mur et sur le plancher.

Jeudi matin, M. Mailloux avertit la police. Les soupçons du chef Turgeon se portèrent sur un certain groupe de jeunes gens. Il se rendit à leur demeure et de là à la manufacture Singer où l'un d'eux travaillait et le mit en état d'arrestation. Quelques minutes plus tard il arrêta deux autres individus qui sont accusés de complicité. Ils ont comparu devant le magistrat Lemay, vendredi matin et leur cause a été remise à aujourd'hui pour enquête. Ils sont accusés d'avoir volé 23 caisses de cir et des évaluées à \$648 chacune.

LA FETE DE SAINT JOSEPH A L'ORPHELINAT

Si la fête de Saint Joseph a été célébrée pieusement par les fidèles de notre paroisse, je ne puis laisser passer sous silence qu'à notre Orphelinat, Saint-Joseph n'a pas été oublié, puisque samedi vers quatre heures de l'après-midi, il y eut Salut Solennel et bénédiction de la Très Sainte Sacrament, par M. l'abbé Ars. Hébert, professeur au collège de Saint-Jean et enfant de cette paroisse. Par une coïncidence providentielle, l'heure du Salut Solennel, fut le bonheur d'assister à cette pieuse cérémonie. A la vue de tous ces petits orphelins, si bien recueillis et priant avec tant de ferveur devant Jésus Hostie, exposé solennellement sur l'autel, en entendant un chant mélodieux exécuté par ces voix enfantines, je fus ému jusqu'aux larmes et j'aurais voulu que tous les paroissiens de Saint-Jean fussent témoins de ce spectacle si édifiant.

Je remercie Dieu de nous avoir donné des Religieuses qui se dévouent avec un zèle infatigable à l'éducation de ces petits orphelins. Je le prie de les bénir et je lui demandai d'augmenter en nous tous cet esprit de générosité, afin de les encourager davantage dans l'œuvre admirable qu'elles exercent au sein de notre population, avec tant de charité.

Out, soutenons loyalement notre orphelinat, donnons sans compter, nous rappelant sans cesse les paroles mêmes de Notre-Seigneur: Ce que vous faites aux petits d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le faites.

AU THEATRE IMPERIAL

Ce soir et demain soir, les 24 et 25 mars, une vue Paramount intitulée "Hold that Lion" avec Douglas MacLean, en vedette et une foule d'acteurs renommés.

Samedi, le 26 mars "The Winners of the Wilderness" avec Tim McCoy, Joan Crawford, Roy D'Arcy, Louise Lorraine et Tom O'Brien.

Dimanche seulement "Synopating Sue" avec Corinne Griffith, acclamée comme la plus belle femme du monde et dans cette vue elle se surpasse.

Mardi et mercredi, les 29 et 30 mars, Revue Adorée et Conrad Nagel dans "Heaven on Earth". Cette vue se joue toute cette semaine au "Loews" à Montréal. Venez la voir au Théâtre Imperial, mardi et mercredi, c'est le second à la monter dans la province de Québec.

Samedi, le 26 mars, la nouvelle série "Snowed In" commencera, avec Allen Ray et Walter Miller. C'est l'histoire d'un homme attaqué par des bandits qui le dépouillent des valeurs considérables qu'on lui avait confiées. On accuse à tort d'autres personnes. L'intrigue est des plus captivantes et le dénouement d'une haute valeur. Ne la manquez pas.

LA LIGUE DE RADIO

Il y aura assemblée mensuelle ce soir, jeudi, le 24 mars, en la salle Baldwin, à 8 heures p. m. précises.

Tous ceux qui désirent obtenir de bons résultats avec leurs postes récepteurs sont invités à assister à cette assemblée.

Le but principal de la Ligue est de nettoyer l'éther par l'élimination des sources d'interférence.

Vous avez sans doute remarqué que l'interférence qui empêche la réception des postes lointains est presque complètement disparue. Eh bien, ceci est un des résultats que vous a obtenu le travail de la Ligue.

Nous ne nous arrêtons cependant pas là dans notre travail qui bénéficie à tous, mais d'un autre côté, tout ce que nous vous demandons c'est de coopérer avec nous dans notre campagne, sous la forme de votre assistance à notre assemblée de ce soir.

N'y allez-vous pas?

Nous vendons les licences de Radios pour 1927-1928.

Adresse de bienvenue à M. le curé J. E. Coursol

SALUT SOLENNEL

Comme nous l'avons déjà annoncé, nous aurons le bonheur de saluer le retour de notre dévoué curé, M. J. E. Coursol, dimanche prochain, le 27 mars. A cette occasion, le soir à 8 heures, en l'Eglise Saint-Jean l'Evangéliste, il y aura présentation d'adresse au nom des citoyens, puis réponse par M. le curé, ensuite salut solennel au Très Saint-Sacrement.

Un chœur de 104 voix mixtes composé de l'Orphéon de Saint-Jean et des chanteurs et chanteuses qui ont pris part à l'exécution de "Crux" rendra le programme suivant:

COR JESU, de R. C. Larivière, C.S.V. 104 voix mixtes (Edition Grégorienne)

AVE VERUM

Voix mixtes, de C. Saint-Saëns, Chœur A. Capella (sans accompagnement).

QUAE EST ISTA

de César Franck
Chœur et solo par Mlle Alice Brosseau

TANTUM ERGO

de Ch. Widor.
Chœur et solo par M. Philippe Trahan.

LAUDATE

d'après Boulichere,
Chœur et quatuor composé de Mme G. E. Martin, Mlle Blanche Couture, MM. Cyprien Vinet et Roméo Gaudette.

BELLE CEREMONIE

Samedi dernier, le 19 mars, fête de Saint-Joseph, avait lieu dans l'église Saint-Jean l'Evangéliste, la communion d'une centaine de petits garçons et filles, qui pour la première fois recevaient dans leur cœur Celui qui a dit: "Laissez venir à moi les petits enfants, le Royaume des Cieux est pour ceux qui leur ressemblent".

Le sermon de circonstance fut eloquemment prononcé par l'un des Révérends Pères Prédicateurs de la Retraite.

A l'orgue, le chant fut exécuté avec brio par les élèves du couvent de la Congrégation Notre-Dame.

Il y eut réception du scapulaire pour tous les communicants. Un grand nombre de personnes ont assisté à cette pieuse cérémonie de la 1ère communion, cérémonie qui ne manque pas de réveiller dans le cœur de chacun les plus doux souvenirs.

AU CONSEIL DE VILLE

Lundi soir dernier, eut lieu une assemblée spéciale du conseil de ville, sous la présidence de Son Honneur le Maire Georges Saint-Germain. Tous les échevins étaient à leur siège.

M. le secrétaire H. Morais fait lecture du premier article de l'ordre du jour qui comportait l'adoption d'une résolution, demandant au ministère fédéral de l'Agriculture, que les troupeaux de cette localité soient éprouvés à la tuberculine et indemnisés d'après l'évaluation prévue par la loi; cette résolution qui a été adoptée unanimement se lit comme suit:

A une assemblée spéciale des membres du Conseil Municipal de la cité de Saint-Jean, tenue en la salle de l'Hôtel de ville, au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le 21ème jour de mars 1927, à huit heures, à laquelle étaient présents les conseillers J. E. Dupuis, J. B. Gaudette, Martial Rhéaume, O. Granger, C. T. Trotter et Victor Gailpeau, sous la présidence de Son Honneur le maire Geo. Saint-Germain, formant quorum:

Considérant que la tuberculose humaine a atteint un développement déplorable dans nos populations urbaines et dans nos campagnes;

Considérant que l'une des principales causes de contagion, provient du lait de vaches tuberculeuses;

Considérant qu'il est à l'avantage du producteur d'offrir en vente un lait sain;

Considérant que tous les consommateurs ont droit d'exiger un lait provenant de vaches qui ont subi avec succès l'épreuve à la tuberculine;

Considérant que le Ministère Fédéral de l'Agriculture offre une indemnité raisonnable à tous les propriétaires d'animaux déclarés tuberculeux dans une municipalité qui en a fait la demande;

Il est proposé par le Conseiller Rhéaume et appuyé par le Conseiller Trotter et résolu à l'unanimité ce qui suit:

Que demande soit faite au Ministère Fédéral de l'Agriculture pour que tous les troupeaux possédés dans les limites de cette municipalité soient éprouvés à la tuberculine et indemnisés d'après l'évaluation prévue par la loi. Afin d'éliminer le plus tôt possible cette tuberculose bovine dans notre municipalité, les membres du dit Conseil demandent que l'épreuve à la tuberculine soit faite dans le plus court délai possible et appuient fortement la requête signée par les propriétaires de bovins à cet effet.

On discute ensuite la question d'hygiène et le président du comité M. O. Granger informe le conseil que le comité a rencontré ces jours derniers le docteur Lessard, du bureau provincial d'hygiène qui offre à la ville de prendre charge de toutes questions d'hygiène, inspections des marchés, du lait, des maisons, écoles, cours, ruelles et s'enquérir de toutes maladies contagieuses, au prix de \$1.550, par année. M. Granger qui expose la proposition trouve qu'il y a à éparier cette offre. Il propose alors, secondé unanimement qu'à partir du 1er avril, l'unité sanitaire de cette ville, qui est sous le contrôle du bureau provincial d'hygiène, soit chargée du contrôle de l'hygiène en général dans la cité de Saint-Jean, au prix de \$1.550. M. le secrétaire est autorisé d'aviser l'inspecteur alimentaire qu'à partir du 1er avril, ses services ne seront plus

requies comme tel. M. le président de ce comité soumet ensuite à l'attention du conseil, le rapport suivant donnant un aperçu général du travail fait par l'unité sanitaire dans la cité de Saint-Jean.

Travail des Infirmières:
Visites pour Maternité, ... 83
Visites pour Bébés, ... 1470
Visites pour Enfants d'âge pré-maternel, ... 478
Visites pour Enfants d'âge scolaire, ... 51
Visites pour Tuberculeux, ... 133
Visites pour Hygiène Générale, ... 114
Visites pour Maladies Contagieuses, ... 460
Visites pour Soins, ... 88
Visites aux Ecoles, ... 22
Travail de l'inspecteur sanitaire:
Plaintes reçues, ... 37
Plaintes Portées, ... 80
Malades Visités, ... 902
Visites aux Endroits Publics, ... 13
Visites aux Boutiques de Barbiers, ... 13
Visites aux Restaurants et Hôtels, ... 22
Visites aux Boucheries et Abattoirs, ... 6
Visites aux Epiceries, ... 101
Visites au Marché Public, ... 8
Visites aux Laiteries et Vacheries, ... 30
Visites aux Ecoles, ... 12
Visites aux Cours, ... 3
Avis Divers, ... 147
Travail au Dispensaire:
Bébés inscrits: (245) 1500 et plus
Consultations, ... 578 et plus
Inscrits: (188)
Consultations, ... 578 et plus
Maladies Contagieuses:
Placardages et Désinfection, ... 33
Inspection des Enfants d'Ecole:
Nombre d'Écoles visitées, ... 9
Nombre d'enfants examinés, ... 1428
Maladies et défauts trouvés 2500 et plus

J. H. MAYNARD, M. D.,
Méd. Directeur.

Mme Salvator Ferrira ainsi que Mme Hormidas Boucher toutes deux malades demandant à la ville, de les placer à l'Hôpital Saint-Jean sous les soins de l'assistance publique.

L'association des chemins de fer adresse une lettre au conseil leur demandant s'il ne serait pas opportun d'adopter l'heure avancée, parce qu'il y aura changement d'horaire des trains à partir du 1er mai au 25 septembre. Comme les cités de Montréal et de Québec ont déjà adopté cette mesure il est alors proposé par l'échevin Gaudette, secondé par l'échevin Trotter que les horloges soient avancées dans la Cité de Saint-Jean, à partir du 1er mai au 25 septembre.

Adopté.

Le club Kiwanis de cette ville demande au conseil d'assister à leur souper hebdomadaire jeudi le 31 mars, alors que les représentants de la Québec City League feront une conférence sur la Sécurité Publique.

M. Georges Durocher demande et obtient un permis de tenir une épicerie au No 100 rue Notre-Dame.

On se plaint que certaines personnes demandent une licence de restaurateur et vendent des articles d'épicerie après les heures requises par la loi et cela au détriment des épiciers réguliers qui, eux, observent la loi. Les constables seront autorisés à voir à l'observance de la loi qui régit le commerce.

On autorise la construction d'un trottoir rue Moileur, en face des Nos. 15, 17, 19 et 21.

La maison Gaudette et Bryson demande la permission d'installer deux réservoirs de 500 gallons de gazoline chacun, sur le terrain longeant le quai à l'arrière de l'édifice Langlois; comme ce terrain appartient au gouvernement fédéral, il faut d'abord obtenir un premier permis de la ville et un second des autorités fédérales. Le permis est accordé à condition toutefois que ces réservoirs ne soient pas une nuisance et ne paralysent pas le trafic voyageurs qui est très intense rue Saint-Jacques à l'entrée du Pont Gouin; résolution adoptée sur proposition de M. Martial Rhéaume, secondé par l'échevin O. Granger.

On se plaint qu'un certain laitier qui n'a pas demandé ni obtenu un permis de licence pour faire la livraison du lait dans les limites de la cité, fait la distribution régulièrement depuis plusieurs mois. Le président du comité des finances est autorisé de faire les démarches nécessaires pour faire payer ceux qui ne sont pas en règle sans ce rapport et qu'après un avis de quelques jours les mesures soient prises pour évier.

La question de la rage des chiens est ensuite abordée et certains échevins émettent l'opinion qu'il semble y avoir beaucoup d'exagération dans les campagnes environnantes à ce sujet; après une longue discussion malgré la demande réitérée de M. le maire de prendre une décision afin de protéger le public, la question est laissée sur la table pour étude à la prochaine assemblée.

M. l'échevin Trotter se plaint qu'à certaines heures du jour surtout à l'heure où le trafic est encombré le fret au C. P. R. rue Champlain paralyse le passage sur cette rue durant 19 et même 15 minutes. Le secrétaire est autorisé d'attirer l'attention des autorités à ce sujet.

On se plaint que les cellules pour loger les pauvres la nuit, à la station où toute personne n'ayant pas de refuge ne sont pas propices et devraient être agrandies ou placées dans un autre endroit. La question est laissée à l'étude pour le comité du feu et police.

Des plaintes sont formulées au sujet de l'éclairage des rues de la cité entr'autres la rue Richelieu, et on ajoute que lorsque les magasins sont fermés les lumières ne suffisent pas à l'éclairage convenable. Le comité est autorisé à voir à ce que ces lumières soient nettoyées et qu'à chaque endroit elles soient assez fortes pour donner le rendement exigé par le contrat.

La séance est ensuite levée.



A ce temps de l'année où les yeux sont affectés par les rayons brillants du soleil, portez des verres colorés et soyez confortables.

Vous trouverez un assortiment complet chez

J. P. MEUNIER,

BIJOUTIER-OPTICIEN-OPHTHÉLISME

Piano - Radio - Victrola

108 RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN.

Printemps! Printemps!

Plusieurs de nos lignes, dans les dernières nouveautés, sont maintenant en stock.

Souliers Bois de Rose, cuir patent d'ivoire ou d'ambre, et toutes ces dernières couleurs telles que "Roseblush", Duotone, Parchemin, et Pastel.

Les variétés sont très nombreuses, dans tous les talons, et nous sollicitons votre visite, afin de vous convaincre par vous-même, de la supériorité de nos marchandises. Nos prix peuvent facilement faire concurrence à qui que ce soit, ces valeurs étant basées sur des marges spéciales d'escomptes.

Avec le printemps s'approche rapidement le temps des voyages et aux voyageurs, nous avons à offrir des valeurs réelles et solides, en fait de sacs à mains, porte-manteaux ou valises.

VOYEZ NOS VITRINES

Geo. ST-GERMAIN,



Avez-vous mal dans le dos?

C'est qu'alors vos reins ne sont pas dans leur état normal et que vous avez besoin des Gin Pills?

Les Gin Pills arrêtent le mal de dos en agissant directement sur les reins et la vessie. Elles calment, soulagent et fortifient les organes enflammés. Des milliers de personnes qui ont pris les Gin Pills les recommandent avec enthousiasme.

Procurez-vous les Gin Pills aujourd'hui même chez votre pharmacien. Ils les ont. National Drug and Chemical Company of Canada, Ltd., Toronto, Canada.

GIN PILLS

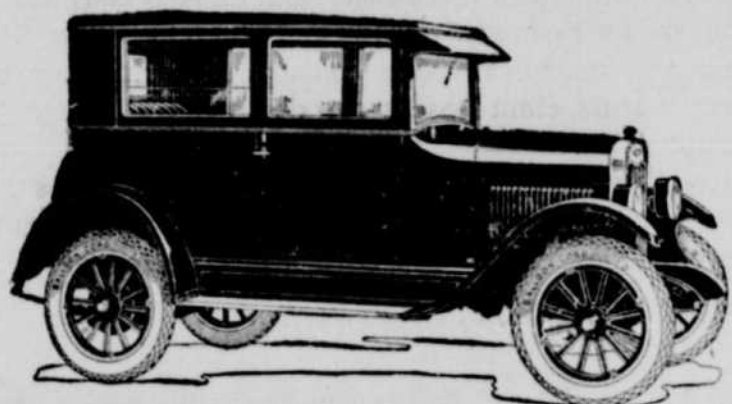
POUR LES REINS

IL VA SANS DIRE QUE LES 10 CADEAUX DE VALEUR, COMPORTANT 1 AUTOMOBILE FERME, VALENT LA PEINE QUE L'ON CONSACRE UN PEU DE TEMPS A COMPTER

Puis il y a aussi beaucoup d'amusements dans un concours qui exige du temps, de la patience et de l'habileté. Commencez aujourd'hui à calculer la somme totale de l'argent qui se trouve dans notre vitrine. C'est une tâche, il faut y consacrer un certain temps. Rappelez-vous ceci. Ce n'est pas l'habileté qui gagnera, que la persévérance à compter pour obtenir l'exactitude. Il n'est jamais trop tard pour commencer. Vous apprécierez davantage cette remarque quand nous vous dirons que la plupart des inscriptions semblent de véritables estimations de conjecture. Commencez dès aujourd'hui. Le tout vaut bien un effort.

VOICI LA LISTE COMPLETE DES 10 CADEAUX ANNIVERSAIRE DE VALEUR QUI SERONT DECERNES AUX GAGNANTS DU CONCOURS

1er Grand Cadeau.—1 Automobile modèle Coach.



- 2ième Cadeau.—Mobilier de vivre, 7 morceaux.
- 3ième Cadeau.—Magnifique complet de \$50.00.
- 4ième Cadeau.—Superbe pardessus, valeur de \$35.00
- 5ième Cadeau.—Chemises de soie, valeur de \$8.00.
- 6ième Cadeau.—Chapeau "Borsalino", valeur de \$8.00
- 7ième Cadeau.—1 Beau Foulard, valeur de \$5.00.
- 8ième Cadeau.—Parapluie en soie, valeur de \$5.00.
- 9ième Cadeau.—Gants en suède français, valeur \$3.50
- 10ième Cadeau.—Cravate importée, valeur de \$2.00.

46ième Anniversaire de la Maison F. PAYETTE

Vous cherchez le bonheur? Vous ne le trouverez que dans la paix, la paix, sans crime, sans trouble, sans combat, la paix de ceux qui sont purs et dont le cœur est doux.

P. Bernard.

La science d'amour! Ah! cette parole résonne doucement à l'oreille de mon âme. Je ne désire que cette science-là!

St-Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Une manière d'augmenter vos VENTES

Vous appelez des clients par téléphone pour leur offrir quelque chose. Dès que vous leur décrivez l'article, ils se rappellent l'avoir vu ou en avoir lu une description. Si un client a confiance dans vos méthodes, il est facile de lui vendre — les gens s'habituent rapidement à commander par téléphone beaucoup d'articles que jusqu'ici ils n'auraient jamais songé à acheter sans un examen minutieux au préalable. Essayez!

De nombreux abonnés qui avaient cru nécessaire un appel de Personne-à-Personne constatent qu'ils peuvent facilement atteindre la personne désirée au moyen d'Appels - entre - Postes. Ceux-ci sont plus rapides et plus économiques.



fixés; le chien peut continuer à manger et à boire. Puis, rapidement, il devient très inquiet, ne reste pas en place, gratte la terre, prête la tête à des bruits imaginaires, se met aux aguets contre un ennemi invisible, a des hallucinations, happe une mouche qui n'existe pas, s'agite de plus en plus, ne connaît plus son maître, a des fureurs subites et le regard méchant. S'il est renfermé, il mord avec fureur les barreaux de sa cage, déchirant les planches qui l'empêchent de s'échapper. Libre, il s'empare des tapis, vêtements, les met en lambeaux, en avale les fragments, brise, arrache, déglutit tout ce qui est à sa portée, gratte la carotide de la plaie que lui a faite le chien qui lui a inoculé la maladie, déchire à pleines dents la peau de cette région.

D'autres fois, le spasme du pharynx l'empêche de boire; les efforts qu'il fait pour y parvenir laissent croire qu'il a un os dans la gorge. Son aboie est un cri rauque et étouffé suivi d'une plainte plus aigue; ce signe ne trompe pas.

Au début de cette période d'excitation, si le chien n'a pas été enchaîné, il cherche à fuir, à s'éloigner de son maître et des personnes qu'il affectionne. La queue basse, la queue écartée de l'arrière, il se met à courir, à sauter, à se débattre, sans flaire les objets. Rencontre-t-il un chien même d'une plus forte taille que la sienne, il marche droit à lui, puis brusquement, sans cri, s'arrête, se retourne, se jette de préférence au cou, à la tête, et, sans s'acharner, reprend sa course. S'approche-t-il d'un cheval, d'un bœuf ou même d'un homme, sans hésitation, il s'élance sur eux, les mord cruellement, mais toujours sans s'arrêter.

Il continue sa course et ses méfaits à travers la pluie, le froid, sans manger, pour s'abattre, après 10, 20, 30 milles parcourus, dans quelque fosse ou coin isolé où la paralysie l'achève. Ce chien vagabond, semé la terreur, n'est-il pas vrai. Et combien de chiens contaminés par lui recommenceront la même course, causeront les mêmes maux. C'est dire qu'un chien enragé peut répandre son mal dans un territoire assez étendu.

Il n'en est pas toujours ainsi dans la rage muette. L'état d'excitation est de courte durée et même n'apparaît pas, la paralysie se montre d'emblée. Ici l'évolution dure trois ou quatre jours.

Rage chez l'homme

Chez l'homme, la rage évolue soit sous la forme furieuse, soit sous la forme tranquille. La première est caractérisée par de la fièvre, des maux de tête, du malaise général, de l'anxiété, des crises spasmodiques portant d'abord sur les muscles du pharynx, qui empêchent le malade de boire et d'avaler, la soif devient intense, la bouche se couvre d'écume, puis des crises convulsives s'étendent aux muscles de la poitrine, la respiration devient difficile, les convulsions se généralisent, l'agitation devient extrême, furieuse. Après cette période vient celle des paralysies qui entraînent la mort par paralysie du cœur. La maladie ne dure que quelques jours.

Il existe aussi une forme tranquille caractérisée surtout par la stupeur, la dépression et les paralysies qui sont plus précoces que dans la rage furieuse.

Existence indéniable de la rage. D'aucuns sourient lorsqu'on leur cause de la rage. Et bien, voici quelques faits:

Lorsqu'un animal est tué, que la tête détachée du tronc est envoyée au laboratoire, l'analyse démontre la nature de la maladie.

Des 35 têtes reçues jusqu'à date, au laboratoire, du Service provincial d'hygiène, 22 ont donné un résultat affirmatif (présence de corps de Negri), soit présence de rage, et 13 négatif, soit probablement absence de rage.

Le laboratoire du département de l'Agriculture à Ottawa, doit en avoir sûrement plus.

Dans un seul hôpital de Montréal, 154 personnes mordues par des animaux enragés suivirent le traitement pasteurien, durant l'année 1926. Ajoutons à ce chiffre les malades soignés aux autres hôpitaux et à domicile.

Une personne n'ayant pas suivi de traitement antirabique est morte de la rage.

Il est angoissant de concevoir la détresse et les souffrances de ces malheureux, alors que le traitement est si efficace. "Quand on a été mordu

Il Attaque Toux et Rhumes de Deux Manières

Un Onguent Volatile Moderne agit comme un Cataplasme et une Lampe Vaporisante.

La plupart des rhumes sont causés par des microbes qui sont inhalés dans les voies respiratoires, les vapeurs médicinales offrent le moyen le plus rapide pour les combattre car elles sont aussi inhalées directement dans les poumons.

Ces vapeurs peuvent être obtenues par l'emploi du Vicks VapoRub. Appliqué sur la gorge et la poitrine au moment du coucher, Vicks a une double action: Il pénètre à travers la peau (comme un cataplasme); en même temps, ses vapeurs libérées par la chaleur du corps sont inhalées dans les voies respiratoires.

Vicks est surtout recommandé pour les enfants parce qu'il ne dérange pas leur estomac souvent si délicat.

VICKS VAPORUB
Plus de 21 millions de pots en usage annuellement

au moment du coucher, Vicks a une double action: Il pénètre à travers la peau (comme un cataplasme); en même temps, ses vapeurs libérées par la chaleur du corps sont inhalées dans les voies respiratoires.

Vicks est surtout recommandé pour les enfants parce qu'il ne dérange pas leur estomac souvent si délicat.

par un chien enragé, écrit le professeur Bouchard, on a une chance de mourir sur six; quand, on se fait inoculer (traitement pasteurien), on n'a pas une chance de mourir sur 100.

Serait-il permis de mentionner que nombre d'animaux de ferme sont abattus parce que, mordus par des chiens enragés. Une ferme, entre autres, a subi une perte de plusieurs mille piastres, et elle n'est pas la seule. En présence de la constante menace de cette terrible maladie, quelle est la personne, quelle est la municipalité qui se refuse à prendre les mesures de protection voulues?

Mesures préventives

En voici quelques-unes: Tout possesseur de chien peut le faire vacciner contre la rage, lorsque ce chien est bien portant et n'a pas été mordu. Mais encore faut-il que l'opération soit bien faite par un vétérinaire compétent pour pouvoir compter sur son efficacité.

Toute personne mordue doit désinfecter ou cautériser sa plaie et recourir au médecin.

Si cette personne est mordue par un chien inconnu ou disparu, ou enragé, le traitement anti-rabique s'impose.

Si le chien est mort ou a été tué, la tête doit être envoyée au laboratoire. Le résultat de l'analyse fixe le traitement. Si le chien ne paraît pas atteint de la rage et peut être capturé, il doit être enfermé, isolé, mis sous observation durant 20 jours, sous la surveillance d'un vétérinaire; si, après 20 jours, le chien est bien portant, c'est qu'il n'avait pas la rage, mais il n'est pas prudent en temps d'épidémie, d'attendre ce résultat, pour se faire vacciner. La vaccination est d'autant plus efficace qu'elle est faite le plus tôt après la morsure.

La personne mordue ou son médecin doit rapporter le fait à l'autorité municipale, et cette dernière doit faire de même au Service provincial d'hygiène (art. 33, règlements d'hygiène).

"Mesures préventives municipales" Toute municipalité soucieuse de la santé et du bien-être de ses administrés doit, au moins, être au courant de la présence de la rage, dans le voisinage de son territoire et même bien avant, passer un règlement contenant quelques clauses dans cet ordre d'idée: (Les municipalités peuvent se prévaloir de l'article 406 du Code municipal).

Tenir tout chien en laisse avec chaîne ou muni d'un chien d'une manière efficace:

Mise à mort de tout chien errant, Mise à mort de tout chien enragé, Mise à mort de tout chien mordu par un chien enragé.

Mise en observation prolongée de tout chien qui a pu être mordu, de tout chien suspect, de tout chien qui a pu être contaminé;

Comme sanction une amende devrait être imposée contre tout propriétaire de chien coupable de négligence ou d'infraction au règlement.

La rage étant une maladie virulente très contagieuse, il va de soi que les plus grandes précautions doivent être prises. Toute personne qui a eu un contact avec un animal enragé doit se désinfecter sous la direction de son médecin.

Le cadavre d'un animal mort de la rage doit être brûlé et la carcasse enfouie sous trois pieds de terre, dans un endroit isolé. Les étables, cour, stablès, les autres endroits ou locaux, les wagons, charrettes, voitures ou autres véhicules, les ustensiles ou autres objets infectés de la rage, ou que l'on soupçonne être infectés, doivent être effectivement désinfectés par la propriété ou l'occupant.

Les municipalités doivent se protéger en adoptant les mesures plus haut mentionnées.

E.-M.-A. SAVARD,

Inspecteur Général,

Service Provincial d'Hygiène.

COMMENT RENFORCER LES COLONIES FAIBLES AU PRINTEMPS

(Notes des fermes expérimentales)

Il y a, dans toutes les colonies d'abeilles, une certaine somme de travaux de routine qui doit être faite, quelque abondante que soit la récolte de nectar attendant d'être butinée sur les fleurs. La quantité de miel de surplus qu'une colonie peut rentrer est en proportion directe du nombre d'abeilles qu'elle possède, en plus de celles qui sont nécessaires pour faire les travaux de routine dans l'intérieur de la ruche. Ces abeilles supplémentaires sont ce que l'on appelle les "ouvrières butineuses". Pour les produire au bon moment, afin qu'elles aient l'âge voulu au moment de la récolte, il faut de l'habileté de la part de l'apiculteur; il faut aussi connaître les abeilles. Cette force d'ouvrières butineuses doit être aussi nombreuse que possible, prête à se mettre au travail au commencement de la rentrée principale de nectar, et pour qu'elles aient l'âge voulu à ce moment il faut qu'elles aient été produites pendant les six ou huit semaines qui précèdent la récolte. La première chose à faire est donc de voir que chaque colonie ait une bonne reine féconde au printemps et au commencement de l'été, car c'est la reine qui pond les oeufs qui produisent les ouvrières. La deuxième chose est de voir que chaque colonie ait une force suffisante d'abeilles pour prendre soin de la quantité maximum de

NOURRITURE SAINE Blatchford's Calf Meal

Stérilisée et cuite à la vapeur, éliminant ainsi tout danger de maladie. Épargne le lait et l'argent.

Si votre marchand local ne peut vous fournir cette nourriture, écrivez à The Blatchford Calf Meal Co., of Canada Ltd., 61-77 Pelham Ave., Toronto, Ont.

Ce qu'on pardonne le moins à une femme qu'on a quittée, c'est de la retrouver embellie.

APPAREILS De Haute Renommée MARQUE "OZARKA"



Superbe récepteur à 4, 5 et 7 lampes, fonctionnant avec un seul disque de syntonisation qui vous permet de capter les postes avec la plus grande facilité. Pouvant donner des résultats surpassant tout autre appareil de même capacité et fonctionnant sur batteries ou sur le courant électrique ordinaire. Lampes garanties, batteries fraîches toujours en mains. Réparations faites sur tout appareil.

Alf. J. Surprenant, CASIER 363, 112 RUE COLLIN, CITE

Santé des Dames

Nombreux sont les accidents qu'on observe chez la femme soit à la formation, soit normalement, soit à l'époque du retour d'âge, l'âge critique entre tous. Ce sont des IRREGULARITÉS, des MALAISES, des BOUFFÉES de CHALEUR, des VERTIGES, des ÉTOUFFEMENTS et des ANGOISSES, accompagnés souvent d'HÉMORRAGIES diverses et plus ou moins abondantes, ce sont des PALPITATIONS de CŒUR, des DOULEURS et des NÉVRALGIES; parfois la femme souffre de DYSPEPSIE, de GASTRALGIE et de CONSTIPATION purement nerveuse. Enfin, la mauvaise circulation engendre une foule de maladies telles que VARICES, PHLEBITES, HÉMORROÏDES et CONGESTIONS de toute nature. Il existe cependant un remède d'une efficacité incomparable qui prévient et améliore toujours ces infirmités, ce sont les

PILULES ROUGES

traitement facile, économique et que toute femme peut adopter quel que soit le lieu qu'elle habite.

"Si quelques femmes veulent savoir ce que sont les Pilules Rouges, en connaissant les effets dans les cas de faiblesse et les diverses maladies qui les atteignent spécialement, je les invite à venir me voir ou à m'écrire. Je leur dirai dans quel état d'épuisement je me trouvais quand je fus arrivée à la période critique, les angoisses que j'éprouvais pour la moindre cause, les battements de cœur et tous les maux que je ressentais et qui sont disparus avec l'emploi des Pilules Rouges. Il y avait deux ans que j'étais malade quand j'ai commencé le traitement et en six mois je me suis bien rétablie".

Mme H. Gagnier, 181, Island, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES aux femmes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaites des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAIN, Inc., 1570, St-Denis, Montréal.



Mme H. Gagnier

La Garde-Malade Recommande L'ELIXIR TONIQUE DU DR. MONTEUR



CE QUE DIT UNE GARDE-MALADE

Tous les médicaments que j'ai essayés pour venir à bout de mon malade, le Dr. Monteur, ont été inefficaces. C'est pourquoi j'ai essayé l'Elixir Tonic du Dr. Monteur. En quelques jours, mon malade a été guéri. C'est un véritable miracle. Je recommande cet Elixir à toutes les personnes souffrant de maladies graves. C'est le seul remède qui a pu venir à bout de mon malade. GARDE-MALADE

DOULEURS de la VESSIE

soit traitées par le Santal Midy

Procurez-vous le véritable Santal Midy

Assurez-vous du mot "Midy" Dans toutes pharmacies

CARTES D'AFFAIRES

L. BERGEVIN MARCHAND

de BOIS, FOIN ET GRAIN

11b Saint-Paul. Tél. 698-J

GEORGES BAYARD

BOULANGER-BLUTIER

Spécialité: Réparations de toutes sortes. Téléphone 830-J.

Sans frais, nous allons chercher vos commandes à domicile.

15 rue Richelieu. Ierville, Qué.

LATOUR & DUPUIS, Inc.

Portes et chaises

Marchands de bois

Spécialité: Verre à vitres et couvertures d'amiante

49 COLLIN

ERNEST MOMBLEAU

PLUMBIER

Installation d'appareils de chauffage

Téléphone 562-W

68 RUE LAURIER — SAINT-JEAN

La Fonderie Canadienne

PIERRE ROY, Prop.

180 rue St-Jacques. Saint-Jean

Ouvrage de toutes sortes, fonte ou acier.

Téléphone 214-W.

T. J. DAVIGNON

Contracteur général en construction

Spécialité: Finition de magasins.

Finition en bois franc.

34 RUE FRONTENAC — Tél. 210-J

O. LANGLOIS et Compagnie

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Richelieu et Saint-Jacques

SAINT-JEAN

Téléphone 148

J. B. CHARTRAND

ENTREPRENEUR GENERAL

En construction

Ouvrage en briques, plâtre et stuc

Réparations générales

16 rue Grégoire

Téléphone 236-J. SAINT-JEAN

THEBERGE et BEDARD

BOUCHER ET EPICIER

SPECIALITÉ: Bœuf de l'Ouest

Epiceries, légumes, fruits, etc.

81 De Salaberry. Tél. 589

AU PREMIER FRISSON PRENEZ **PAINKILLER** PERRY DAVIS PREVIEN **RHUMES GRIPPE**

Avoir les reins faibles

Voilà une expression qui peut avoir deux sens. Elle peut signifier posséder peu de ressources, n'avoir pas assez de crédit, de puissance. Le négociant qui a les reins faibles s'achemine vers la faillite. De même l'homme qui a les reins faibles voit sa santé diminuer. L'un et l'autre ont besoin d'un bailleur de fonds. Les

PILULES MORO

serviront de bailleur de fonds aux hommes déprimés, dont les reins sont faibles, douloureux; elles leur procureront les forces dont ils ont besoin, rétabliront leur santé. Ce fut le cas pour M. Wilfrid Maher, Granby, P. Q., qui dit:



M. Wilfrid Maher

"J'avais beaucoup travaillé sans jamais user de prudence. Je n'avais pas évité de m'exposer au froid quand j'avais eu bien chaud et que j'étais couvert de transpiration. Un jour, je me suis aperçu de maux de reins auxquels je n'ai pas fait d'abord attention, mais constatant qu'ils duraient, qu'ils s'aggravaient et que j'étais moins fort, j'en ai parlé à un ami qui m'a conseillé les Pilules Moro. Je les ai prises immédiatement, sans voir de médecin. En quelques semaines mes forces s'étaient accrues et mes maux de reins étaient disparus".

CONSULTATIONS GRATUITES aux hommes, par lettres ou à nos bureaux, 1570, rue Saint-Denis. Notre médecin est à votre disposition tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir (excepté les dimanches et fêtes religieuses). Vous serez satisfaits des conseils qu'il vous donnera pour rien. Il vous est impossible de vous soigner à meilleur marché.

En vente partout, ou par la poste, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1570, St-Denis, Montréal



Reconnue sûre par des millions et prescrite par des médecins contre

Rhumes Douleur Mal de tête Névralgie Névrite Mal de dents Rhumatisme

N'AFECTE PAS LE CŒUR

Safe N'ACCÉPTEZ QUE LE PAQUET "BAYER" qui contient le mode d'emploi correct. Boîtes commodes de "Bayer" de 12 pastilles. Aussi bouteilles de 24 et 100—chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monacettacideester de Salicylique (Acetyl Salicylic Acid "A.S.A."). Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la Compagnie Bayer portent estampée la marque de fabrique générale, la "Croix Bayer".

APPELEZ 244
à toute heure, et un de nos

TAXIS

avec taximètre ou un de nos luxueux
AUTOS PRIVÉS
seront à votre disposition pour voyages,
mariages, compérages, etc.,
A TRES BAS PRIX.

CHOINIERE TAXICAB
134 rue Richelieu.
TEL. 244

Atwater Kent Radio

fera entendre à toute la famille les concerts et les fameux programmes.
Pour une démonstration appelez
702-w

Gaudet & Bryson

79 RUE CHAMPLAIN - - - - SAINT-JEAN
Nous réparons toutes sortes de radios et avons une ligne complète de parties de radios et accessoires.

POUR VOUS, AIMABLES LECTRICES

LE SACRIFICE

Madame H... & M. Pierre B...
HANOI

Mon ami,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez envoyée, comme vous dites du fond de la nuit, la nuit calme de votre vie lointaine, la nuit où repose pour moi votre souvenir, depuis tant d'années. Une vingtaine au moins.

Sur l'enveloppe j'ai vu un timbre d'Extrême-Orient, ce qui ne m'a pas surpris. Je savais que vous aviez été vivre à l'écart, en sauvage, hors de ce qui avait été le passé, de ce qui, eurtout pouvait vous rappeler me de-meur.

Au seuil de la vieillesse, m'expliquez-vous, et vous sentant—ce que je ne veux pas croire—trop usé pour durer longtemps sous ce climat d'Asie, vous avez tenu, dans votre solitude, à me redire, une dernière fois, combien votre attachement pour moi est resté fidèle, un attachement déjà ancien, car il y a plus de vingt ans que vous m'avez demandé ma main.

Vous souhaitez savoir exactement ce que je suis devenue, ainsi que l'enfant qui était toute ma joie. Un long silence nous a séparés, dont vous avez souffert, vous qui aviez désiré, loyalement faire votre vie auprès de la mienne.

J'étais veuve alors, appréhendant de rester seule avec ma fille, dont les dix-huit ans délicieux pouvaient, un matin, s'envoler. Je devais trouver en vous un soutien, une affection solide et reposante, d'autant plus que je n'avais guère été heureuse avec mon premier mari. Vous étiez riche, distingué, très beau même, dans la plénitude alors de votre maturité d'homme bien portant.

Persone n'aurait trouvé à redire à notre mariage. Vous étiez l'ami de la maison, toujours accueillant avec plaisir, ayant vu grandir ma chère petite Claire.

J'ai cependant refusé votre offre généreuse. J'y ai mis une obstination qui certainement vous a fait de la peine, beaucoup de peine et vous ne méritiez pas de souffrir ainsi.

Je vous ai demandé d'oublier ce qui aurait été une "erreur". Souvenez-vous de ce mot cruel que j'ai alors prononcé et qui vous a paru si pénible. Presque tout de suite, vous êtes parti, et pour l'autre bout de la terre. Jamais plus nous ne nous sommes écrits. A quel bon? Et puis j'ai été longtemps affreusement préoccupée par la santé de ma chère enfant, qui avait une sorte de maladie de langue, dont elle faillit mourir. A force de soins et avec le temps, son cœur, qui était le point malade, son cœur qui avait été meurtri, s'est rétabli.

Et, un jour, elle a pu faire sa vie comme je souhaitais qu'elle la fit. Ce fut sinon avec enthousiasme, du moins avec dignité. Elle a eu plusieurs enfants.

Moi, mon ami, je ne me suis pas mariée. On vous l'a appris sans doute, car vous n'avez pas craint, après vingt ans, de mettre en adresse l'ancien nom que vous connaissiez de moi. Et, dans votre fidélité amicale, vous souhaitez, avant de mourir, savoir pourquoi je n'ai pas voulu de vous.

Je vais vous répondre, mon ami, avec toute la franchise de mon cœur. Pour moi, quel âge a-t-il tourné et je suis une vieille femme, avec des petits-enfants déjà grands, une vieille femme qui pourrait sembler ridicule, un peu, à parler d'amour dans une lettre.

Admettez—ce qui est vrai—que cette lettre que je vous écris attend depuis vingt ans pour partir. Je l'ai recommencée plusieurs fois. Jamais je ne l'ai terminée. A quel bon, pensais-je, vous dire ces choses? Dans quelles dispositions d'esprit vous trouverais-je? Pourrais-je être certaine que vous seriez demeuré attaché à votre souvenir d'amour? Généralement les hommes oublient vite.

Prenez garde, mon ami, que je ne suis trompée et je vous en remercie. Je vais parler aujourd'hui sans réticence.

Au point où nous en sommes, des mensonges seraient bien vains. Si je n'ai pas accepté de devenir votre femme, il y a vingt ans, c'est qu'à ce moment j'ai compris qu'une autre que moi vous aimait.

Pas du même amour. Pas de la même tendresse que la mienne, que je vous avais aujourd'hui, la mienne qui était faite déjà d'expérience. C'était un amour jeune, tout vibrant, tout plein de lumière, et fait d'un élan spontané.

Je pouvais croire que vous ne vous en étiez pas douté, car c'était en grand secret que l'on vous aimait. Vous étiez le merveilleux mystère d'un petit cœur tout neuf. Un carnet de notes, écrites chaque jour et qui ne parlait que de vous, tomba, par hasard, sous mes yeux.

Lorsque je l'ai lu, j'ai senti la plus grande souffrance de ma vie, non pas tant parce que cette lecture me révélait un autre cœur épris de vous, mais parce que ce cœur était celui de Claire, ma fille chérie. Claire qui avait à peine dix-huit ans.

L'horrible rivalité! La seule pensée qu'à cause de vous nous pouvions nous dresser l'une contre l'autre m'était une torture. Vous paraissiez assez jeune encore pour que cette jeune fille pût penser à vous, en premier amour. Moi, j'avais aimé déjà et été, pendant des années, la femme d'un autre.

Il vous aurait fallu choisir. Je vous en avais assez raisonnable pour espérer que votre choix eût été vers moi. Mais alors, il eût brisé le cœur de Claire... Ah! non! non! Je ne voulais pas cela!

Je vous ai alors fait une réponse de-

cevant, inexorable, sachant que je vous faisais de la peine, beaucoup de peine. Mais il valait mieux qu'il en fût ainsi.

Claire a subi en silence le chagrin de votre départ, qu'elle a senti définitif. J'ai été seule à connaître la raison vraie de sa maladie de langue, qui n'était qu'un chagrin d'amour. Jamais je n'y ai fait allusion. Elle avait la vie devant elle pour s'en guérir. Et ma tendresse maternelle s'y est employée, sans qu'elle se doutât jusqu'où allait cette tendresse.

N'est-ce pas que j'ai bien fait?... Et, voulez-vous que je dise, mon ami, la complète vérité, une vérité que j'ai comprise en vous regardant, en vous étudiant, pendant ces heures qui étaient tragiques.

Vous aviez deviné l'amour de Claire. Bien plus Vous n'y étiez pas insensible, quoi que vous puissiez avoir d'affection pour moi. Et vous vous étiez sacrifié, vous aussi, afin de ne pas me faire souffrir, comme moi je m'étais sacrifiée pour ne pas la faire souffrir.

Aujourd'hui, au recul du temps, vous regardez ces souvenirs et vous m'écrivez pour qu'à mon tour je vous en parle.

Je ne doute pas de la fidélité de votre attachement. Mais j'ai la franchise de vous demander:

Ces questions qu'après vingt ans votre lettre semble me poser, sont-elles bien celles qui sont vraiment dans votre pensée? Si vous m'avez si réellement aimée, ne seriez-vous pas revenu quelque jour vers moi, sachant Claire mariée et heureuse.

Pendant vingt ans, je vous ai attendu...

Et il me semble que cette lettre de vous que j'ai lu sous mes yeux, cette lettre qui vient de si loin, c'est vers Claire qu'elle va et non vers moi...

Et vous ellez bémol ma réponse—cela est humain—ma réponse qui vous dit non pas tant que je vous ai bien aimé, mais que cette enfant vous a aimé et aimé presque à en mourir.

Ne nous attendrions pas. A quel bon! Il est trop tard. C'est bête la vie et c'est triste infiniment, en même temps qu'effroyablement compliqué! Nous aurions pu être à peu près heureux ensemble. Il nous a paru plus noble à chacun de nous sacrifier...

Et nous avons fait le même sacrifice... Votre vieille amie: Jeanne M... P. C. C. HENRY DE FORGE

PETITS SOINS JOURNALIERS

La beauté a besoin de soins journaliers, de ces petits soins intimes devenus une habitude précieuse, et une sorte de seconde nature, gestes quasi machinaux à force d'être répétés; le vais, ici, vous en indiquer quelques-uns:

Quand vous vous lavez les mains—et ne le faites, en général, moins d'impossibilité, qu'avec de l'eau tiède—prenez l'habitude, avant de les essuyer, de les frotter avec un jus de citron mélangé à de la glycérine. Vous préparerez ce mélange dans une petite bouteille que vous poserez sur le marbre de la toilette ou sur la planchette au-dessus de la pierre à évier dans la cuisine; une cuillerée à café de jus de citron pour une cuillerée à soupe de glycérine le composera.

Chaque soir, faites votre toilette à l'eau tiède, brossez vos cheveux. Ne vous mettez jamais au lit sans avoir procédé à ces soins; la toilette de nuit est aussi nécessaire que la toilette du jour; elle prépare un repos salutaire et garde à l'épiderme sa fraîcheur. Si vous ne faites point une toilette complète, au moins prenez le soin de débarrasser votre visage de la poudre et des fards avec un corps gras: l'huile de vaseline est, en cet ordre d'idées, particulièrement exploitée. Et puis, aussi, lavez-vous les mains, faites vos ongles.

Prenez soin de vos pieds. Baignez-les trois fois par semaine, le matin, et puis, matin et soir, frictionnez-les avec un alcool, alcool camphré ou parfumé eau de Cologne ou de lavande, vous en obtiendrez un grand bien; cette habitude assouplit les muscles et les réconforte.

Baignez vos paupières à l'eau tiède, dans laquelle vous aurez mis un peu d'eau de roses; ainsi vous garderez une bonne vue et éviterez les congestions énormes, les détectables compères-loriots.

Quand vous avez, au coin des lèvres, et au menton, de petits poils follets, arrachez-les à la pince à épiler, surveillez-en la pousse chaque jour; peu à peu, vous vous en débarrasserez. Si ces poils sont trop nombreux, imbibez-les chaque soir, après votre toilette de nuit, d'un peu d'eau oxygénée. Vous les verrez vite s'effacer puis tomber. Habituez-vous aussi à pincer vos mains et vos pieds; vous éviterez ainsi durillons et cors aux pieds.

Rincez-vous la bouche, après chaque repas, avec de l'eau tiède d'une essence parfumée. Quand vous avez respiré de la poussière, aspirez par le nez un peu de cette eau tiède doucement parfumée.

5 MANIÈRES DE SERVIR LES OEUFS

Nids d'oiseaux.—Prenez des pommes de terre froides écrasées et réduites en crème, assaisonnées et battues légèrement. Mettez dans une casserole ou une léchefrite en forme de "nids" videz dans lesquels vous déposerez un œuf. Faites cuire dans un four jusqu'à ce que l'œuf soit cuit. Servez un "nid" à chaque personne, après en avoir garni les bords de persil, de

tranches de laitue ou de feuilles de céleri.

Apéritifs aux œufs.—Une rondelle de pain grillé et beurré pour chaque personne à servir 1 tasse de jus de viande; 1 cuillerée à table de jus de citron dans chaque tasse; de la sauce Worcester ou du catsup; 1 cuillerée à thé de moutarde; 1/2 cuillerée à thé d'écorce de citron; 1 cuillerée à table d'oignon haché.

Ajoutez les ingrédients d'assaisonnement au jus et assaisonnez avec un peu d'amidon, et non assez épais. Répandez sur les rondelles de pain grillé et mettez un œuf poché sur chaque assiette. N'importe quel assaisonnement peut être ajouté au jus.

Oufs brouillés avec bié d'Inde, 4 œufs; 1 tasse de bié d'Inde en conserve; 1 cuillerée à table de beurre; 2 cuillerées à table de crème; sel et poivre.

Mettez le beurre dans une léchefrite, ajoutez le bié d'Inde, égouttez et chauffez. Ajoutez alors les œufs et la crème et faites cuire sur un feu lent, en brassant constamment jusqu'à l'état forme, mais d'une texture crémeuse. Assaisonnez au goût.

Mettez sur des tranches de pain grillé et beurré, garnies de persil ou de cresson de jardin.

Légumes et œufs, 1 tasse chaque de carottes cuites, des pois en conserve et une sauce à la crème. 1 cuillerée à table de persil émincé, 4 œufs cuits durs, sel et poivre.

Tranchez les carottes et faites cuire jusqu'à ce qu'elles soient tendres, ajoutez les pois et finissez la cuisson. Assaisonnez au goût. Egouttez les légumes et brassez-les dans la sauce à la crème avec le persil. Arrangez en couches alternatives avec les œufs tranchés et couvrez avec des miettes de pain beurré. Faites cuire au four pendant environ 20 minutes.

Quand vous faites bouillir des légumes, des choux, des navets ou tous autres légumes, faites bouillir en même temps du vinaigre contenant des épices. Cela détruira l'odeur désagréable.

Une peau de chamois sauve beaucoup de temps et de travail dans la plupart des maisons. Pour les chaises, les miroirs, les vitres sur les images, etc., on peut s'en servir simplement humectée d'eau chaude (non bouillante). Tordez et passez sur les surfaces glacées. Elle nettoie, assèche et polit en même temps.

Une peau de chamois est aussi excellente pour protéger le vernis des meubles. Tordez-la bien après l'avoir mouillée et passez-la sur les meubles. Le chamois doit être lavé chaque fois qu'il a servi et rincé dans l'eau chaude, puis accroché pour sécher. N'employez jamais de savon pour le laver; il se décolore après qu'on s'en est servi pour la première fois, mais il conserve quand même ses bonnes qualités pour le nettoyage. Le chamois usé de cette façon ne doit pas servir à d'autres fins.

Pour empêcher les mites d'attaquer le feutre à l'intérieur du piano, suspendez-y un petit sac de mousseline contenant environ 10 centins de gomme camphrée. L'huile de cède est également bonne. Plongez une plume ou une petite brosse dans l'huile et touchez-en le feutre des marteaux ci et là, ainsi que les autres parties de feutre ou de lainage à vue.

LA ROUILLE, CAUSE D'INCENDIE

Quand de l'oxyde de fer est exposé, à l'abri de l'air à l'action d'une faible température, son oxygène se sépare et il est converti en très fines particules de fer métallique, possédant pour l'oxygène une affinité telle que si, par quelque cause que ce soit, elles viennent à être exposées à l'air, elles sont subitement portées au rouge; si elles sont en contact avec du bois, et si la quantité est suffisante, la température dépassera de beaucoup le point d'inflammation du bois et il est sec. Partout où l'on emploie des tuyaux en fer, en contact avec le bois, pour la circulation des fluides chauds, eau, air ou vapeur, il suffirait donc, si on laisse la rouille les envahir, que des particules de fer venaient, par une cause quelconque, au contact de l'air pour qu'on ait à déplorer un de ces incendies qui éclatent périodiquement sans cause connue.

Ce n'est pas un casse-tête! Mais des prix en argent que vous offrez le

CREOPHOS NYAL

Combien de mots pouvez-vous former avec les lettres des noms CREOPHOS NYAL? Voilà tout! Vous n'avez qu'à aller à la Pharmacie Nyal et à demander les feuilles du concours. Pensez à autant de mots que possible, écrivez-les sur les feuilles, et envoyez-les nous.

La Compagnie Nyal, Ltd., fabricants du CREOPHOS, remède renommé pour toux, bronchites, etc., offre un total de \$500.00 en prix, au comptant. Il y a vingt et un prix en argent pour le seul CREOPHOS NYAL. Ce concours offre plus d'intérêt que les casse-tête à la mode, et vous avez de plus l'occasion de gagner jusqu'à \$100.00. Obtenez, dès aujourd'hui, vos feuilles de concours à la PHARMACIE NYAL.

"Qui dit Nyal—dit sans rival!"

KIWANIS SHOW

Imperial Theatre, St. Johns, P. Q.,
Monday, March 28th.
"H. M. S. PINAFORE"

OR
THE LAST THAT LOVED A SAILOR

Written by W. S. Gilbert. Composed by Arthur Sullivan.
Produced by arrangement with D'Oilly Carte Opera Company.

CHARACTERS

Sir Jos. Porter, K. C. B. "First Lord of the Admiralty" M. Fred Rollo
Capt. Corcoran, Commanding "H. M. S. Pinafore" Mr. John Savoy
Ralph Rackstraw, "Able Seaman" Mr. Ivan Sabourin
Dick Deadeye, "Able Seaman" Mr. Wm. Barnett
Bill Bobstay, "Boat's Mate" Mr. Irving Field
Bob Beckett, "Carpenter's Mate" Mr. Romeo Gaudette
Midshipmite Master Vincent Rollo

Josephine, "the Captain's Daughter" Miss Ruth Mace
Hebe, "Sir Joseph's First Cousin" Miss Yvonne Bergevin
Little Buttercup, "a Portsmouth Bombast Woman" Miss Jeannette Sabourin

SIR JOSEPH'S SISTERS, COUSINS AND AUNTS:

Miss Alice Bélanger, Miss Jean Mace
" Anita Simard, " Corona Belanger,
" Alice Boulais, " Dorothy Phillips,
" Ruth H. Iler, " Georgiana Duracher,
" Ida Belanger, " Germaine Le François.

SAILORS AND MARINES OF "H. M. S. PINAFORE":

A. Bernard, A. Gauthier, Chas. Commette,
Maurice Barré, Ubald Meunier, Remi Raymond,
Sam L'Ecuier, Rod. McNulty, Edouard Lachance,
Oscar Dubois, E. Sargent, A. Marcoux,
Léon Ménard, Philippe Trahan, A. Dandelin,
L. E. Tougas, Raoul Matte, Elise Morin,
P. J. O'Gair.

ACT I AND II.—Quarter Deck of "H. M. S. Pinafore" off Portsmouth.

ACT I.—Afternoon. ACT II.—Evening.

Mr. J. Aimé Lusier, Regietrar, Vocal Director.

Mrs. Lena Simard, Pianist.

Production Designed and Staged by K. W. K. Lewis.

LAPORTE MARTIN, LIMITEE



OBJETS DE PIETE

CHAPELITS, CRUCIFIX, STATUES, LIVRES DE MESSES, MEDAILLES.

Important ces marchandises nous-mêmes nous vendons de 20% à 25% meilleur marché.

Une visite est sollicitée.

H. BERNARD ET FILS,

52 Rue RICHELIEU - - - - SAINT-JEAN Qué.

HENRI GEOFFRION JACQUES FICHET HORACE PERODEAU

GEOFFRION & CIE

VALEURS DE PLACEMENTS

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb Market

Les ordres peuvent nous être transmis par téléphone ou télégraphe, à nos frais.

101, rue Notre-Dame Ouest
TEL. MAIN 3268
MONTREAL

18, rue Elgin
TEL. QUEEN 1010
OTTAWA



ROBERT EXPRESS

a le plaisir d'annoncer au public, l'ouverture de son

Nouveau Garage
qui est tout-à-fait moderne.

Pour démonstrations des automobiles
CHANDLER et FORD,
S'adresser à

179 St-Jacques, Saint-Jean. Tel. 292



La BRIQUETERIE St-Laurent

71 rue St-Jacques, MONTREAL.
Téléphone: Harbour 4904 Briqueterie: LAPHRAIRIE, P. Q.
PIERRE TRAHAN, Agent local, SAINT-JEAN

NOUVELLES D'IBERVILLE

Dimanche prochain commencera en notre paroisse, une retraite de quelques jours, prêchée par des Religieux de l'Ordre des Pères Blancs d'Afrique.

Mme Wilfrid Tétrault était retenue à sa chambre pour cause de maladie au commencement de la semaine.

Nous n'avons point de fièvre typhoïde dans Irberville. La construction du filtre n'a ruiné personne. Nous buvons une eau propre, pure, indemne de tout microbe. Ceux qui jadis ont combattu cette mesure humanitaire agissent de parti pris ou font preuve de bien-être et du confort public.

Mlle Antoinette Lavallée, de Montréal, était au milieu de nous, les 19 et 20 mars.

Le 15 courant a été baptisée, en l'église de Saint-Athanasie, Marie-Cécile-Roland-Paulette, fille de M. et Mme Philippe Moquin (née Anita Benoit). Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Benoit, grands-parents de l'enfant. La porteuse était Mme Joseph Goyette.

M. le docteur Marcoux, dentiste, de Montréal, était de passage au milieu de nous, avec sa dame, dimanche le 20 courant.

Lundi matin, vers les 9 heures, l'automobile de la compagnie du téléphone Bell a pris feu, au moment où elle quittait le pont Gouin. La vue des flammes qui jaillissaient de chaque côté du radiateur attira l'attention du personnel de l'épicerie de M. J. E. Laberge. On accourut aussitôt avec un extincteur chimique, et le feu fut éteint spontanément. Dans l'intervalle, l'alarme avait été donnée. Les dommages subis sont peu considérables.

M. et Mme Jontas et leur jeune fille Mariette, de Montréal, étaient les hôtes de M. et Mme J. E. Laberge, samedi et dimanche, les 19 et 20 courant.

Mlle Ruth Lachapelle et sa sœur Mme Ambrose Bellerose, de Woonosket, étaient dans la paroisse, la semaine dernière.

Jeudi, le 17 mars, on chantait le service funèbre de M. Augustin Larocque, père. Une foule considérable de parents et d'amis assistaient à la messe de requiem. La famille Larocque remercie la population d'Irberville et de Saint-Jean pour les marques de sympathies qu'elle lui témoignait dans cette pénible circonstance.

M. Eudore Lafamme a terminé le transport de sa bibliothèque qui sera livrée d'ici quelques temps, sur l'avenue dixième, à quelques pas du magasin de la Commission des Liqueurs. Ce déménagement s'est accompli avec célérité et sans incident regrettable. M. Eudore Lafamme a obtenu des autorités de la ville, le privilège d'occuper le terrain public de l'avenue dixième, compris entre la rue première et le rive.

Les membres de notre jeune fanfare seront, en mesure de nous donner des concerts publics vers le mois de juin. Le directeur, M. Ernest Thuot est très satisfait du zèle et du travail qu'apportent les futurs musiciens aux exercices de chaque semaine.

M. et Mme Edmond Normandin, de la métropole, étaient parmi nous, dimanche dernier, les hôtes de parents et d'amis.

On nous informe que la santé de notre populaire concitoyen, M. Agnès Davignon, s'améliore sensiblement chaque jour.

M. Pierre Benoit, qui était à l'hôpital Saint-Jean depuis une quinzaine de retour chez son parent, M. Wilfrid Quintin, avenue deuxième.

M. Marcel Charron, des Trois-Rivières, était dans nos parages, vendredi et samedi de la semaine dernière.

M. Philidor Charron, vient d'ouvrir à sa résidence privée, coin de l'avenue neuvième et de la rue Riendeau, en face du magasin Bessette, un salon de bicyclettes où les amateurs trouveront de quoi se satisfaire. Nous souhaitons beaucoup de succès à notre populaire concitoyen, M. Philidor Charron, dans sa nouvelle entreprise.

M. et Mme Alfred Deneault, de Saint-Hubert, étaient de passage dans la paroisse, lundi et mardi de cette semaine.

M. Zénon Grégoire, barbier, a fait accomplir une jolie toilette à l'intérieur de son établissement, rue première.

Mlle Adèle Lamy, de Sherbrooke, était au milieu de nous, dimanche dernier.

La séance organisée par un groupe de jeunes amateurs, qui devait avoir lieu jeudi soir, le 31 courant, a été remise au 21 avril, pour des raisons absolument incontrôlables.

Mme Gaspard Fontaine et son fils Théophile, de Lawrence, Mass., étaient dans la paroisse, les 17, 18 et 19 courant, chez des parents et des amis.

Nos sincères félicitations à Mlle Jeanne Thuot dont les talents extraordinaires comme musicienne lui ont valu l'attention des plus grands journaux de la métropole. Notre gentille concitoyenne appartient à la société canadienne d'opéra.

Mlle Irène Quintal, de Montréal, était au milieu de nous, dimanche dernier.

MONT SAINT-GREGOIRE

M. et Mme Hector Choquette sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Damien-Réal-Paul-Henri. Parrain, M. Damase Métras; marraine, Mlle Marie-Jeanne Choquette, oncle et sœur de l'enfant.

Notre dévoué curé s'est absenté cette semaine pour aller prêcher son cours aux Quarante-Heures, à Saint-Alexandre.

M. Etienne Lételle et M. Armand Tétrault ont retenu à leur chambre par une vilaine grippe. Nous formons des vœux pour leur prompt guérison.

M. et Mme Arthur Larocque, de

Burlington, M. Herménégilde Laroque, d'Irberville, en visite ces jours derniers, chez M. Roger Larocque.

SAINT-ALEXANDRE

M. Jean-Louis Bombardier, opérateur de télégraphie sans fil, est actuellement en Europe où il visite Londres, Anvers, Paris, etc.

Mlle Germaine Bombardier, sténographe au service de la compagnie de Téléphone Bell, est retournée à Montréal, après un séjour d'un mois chez ses parents.

La semaine dernière, Mlle Joséphine Duteau, de Boston Mass., rendit visite à Mme Joseph Duteau, ainsi qu'à M. et Mme Adrien Kérouack.

Dimanche dernier, Mlle Martine Gaboriault et M. Lothaire Gignac, de Newport, étaient les hôtes de M. et Mme Adrien Kérouack.

SAINT-SEBASTIEN

Nous aurons nos Quarante-Heures la semaine prochaine.

M. l'abbé P. D. Darche est allé prêcher son cours à l'occasion des Quarante-Heures à Saint-Alexandre, dimanche et lundi derniers.

M. l'abbé P. D. Darche et M. le Dr Gaudreault étaient de passage à Montréal, jeudi dernier.

Nos chemins sont ouverts sur les routes de Saint-Albans, Vt., et Saint-Jean, de la semaine dernière.

Mlle Aurette et Laurine Frégoire, ainsi que M. Philippe Frégoire étaient en visite chez M. Damase Frégoire de Frelighsburg, dimanche dernier.

SAINT-SABINE

M. Roger Guillet ainsi que Mlle Cécile Choquette et Gisèle Guillet, de Saint-Grégoire, étaient dimanche, en visite chez MM. Joseph Bonneau et A. Phœnix.

M. et Mme Zéphir Surprenant, de Saint-Alexandre, étaient récemment en visite chez MM. Alp. Surprenant et Hor. Racine.

HENRYVILLE

M. et Mme Charles-E. Fortin ainsi que leur fillelette Monique étaient de passage à Henryville, dimanche et lundi, à l'occasion du service anniversaire de Mme Léon Bénard, mère de Mme Fortin.

NAPIERVILLE

M. et Mme Calixte Robitoux sont partis mercredi dernier, pour un voyage à South-Norwalk, N. Y., chez leurs enfants.

M. Thomas Chailfoux, de Holyoke, Mass., était parmi nous ces jours derniers.

M. Téphore Pinsonneault a vendu dernièrement sa terre à M. Wilfrid Grégoire, pour la somme de \$5,000. M. Pinsonneault a l'intention d'aller demeurer à Saint-Jean.

M. Victor Paquette est parti lundi dernier, pour l'Ouest Canadien. Ce dernier offre en vente sa terre située dans notre village à quelques arpents du Boulevard Ed. VII, bien bâtie avec toutes les commodités possibles.

Mlle Irène Bégnache, de Saint-Basile, a passé quelques jours chez sa grand-mère, Mme V. Trefflé Pinsonneault.

MARIEVILLE

Dimanche dernier, quelques amis se réunissent chez M. et Mme Pierre Davignon à l'occasion de l'anniversaire de leur jeune fille, Marie-Ange. Plusieurs beaux et riches cadeaux lui furent offerts. Les personnes présentes étaient Mlle Augustine Provost, Estelle et Fernande Pelletier, de Chambly, A. Leblond, Marguerite Ménard, Adrienne Ostiguy, Isabelle Beauval, Ubaldine Barré, et Lilliane Davignon, MM. R. Provost, Louis Philippe Lussier, de Farnham; Gérard Ménard, A. Lafrenière, de Montréal; Paul Brunelle, Roger Davignon, Maurice et Daniel Davignon. Ce n'est que fort tard que l'on songea à se retirer, emportant son souvenir de cette petite soirée intime.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

SAINT-BRIGIDE

A l'hôpital Saint-Jean, la semaine dernière, est décédé Laurent Monty, âgé de 7 ans, fils de M. et Mme Edouard Goyette, de cette localité. Les funérailles ont eu lieu lundi dernier. Le petit défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, six sœurs et deux frères. Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

BEDFORD

Nous aurons vendredi, le 25 mars, une conférence donnée par notre nouvel agronome, M. Gignas. Il traitera sur les animaux domestiques. Tous nos cultivateurs sont invités à y prendre part.

Mme Veuve Léon Davies et ses enfants, de Springfield, sont arrivés pour demeurer parmi nous.

M. Jules Campbell, de Winooski, Vt., était de passage chez des parents samedi dernier.

M. Philippe Chartrand, de Montréal, était l'hôte de son amie Mlle Laure-Anne Gosselin.

Mlle Laure-Anne Nadeau, de Montréal, rendit visite à sa famille, samedi et dimanche derniers.

M. Joseph Lebeau, notaire, de Montréal, était chez sa mère, Mme J. Lebeau, dimanche dernier.

MM. O. Morneau et V. Paré, accompagnés de Mlle C. Dery et L. Béland, à Montréal, ces jours derniers.

La famille Isidore Ménard est de retour de Saint-Hyacinthe, où ils

ont assisté à la prise d'habit de leur fille Cécile, en religion chez les Rvdes. Soeurs Saint-Joseph.

M. et Mme E. Lavallée, de Marietta, Ohio, passent quelque temps chez leurs parents.

Mme Arthur Ménard passe actuellement une quinzaine chez ses parents, à Montréal.

M. Joseph Picher, de Montréal, est en visite chez des amis.

M. et Mme Agapit Baron et M. Arthur Larocque, à Irberville, dans le cours de la semaine dernière.

M. Gustave Demers, de Cowansville, était dans sa famille, Mme Nap. Demers, ces jours derniers.

Mme A. Brodeur donnait naissance à un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Jean-Roger et décédé le même jour. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Ferland, de cette ville.

Mme Olivia Poutre, Olivia Poutre J. Kérouack, de North Stanbridge, sont en visite chez M. J.-B. Ferland.

La récolte de sirop et de sucre d'érable est commencée depuis une semaine déjà. Espérons qu'elle sera abondante cette année encore.

SAINT-BLAISE

Vendredi dernier, avait lieu une imposante cérémonie de vêture à Saint-Laurent, chez les Révérends Soeurs Marie-Réparatrice. Parmi les novices, l'on comptait une enfant de la paroisse dans la personne de Mlle Gertrude Perrier, fille de M. et Mme Joseph Perrier, de cette localité. Cette belle cérémonie fut des plus imposantes et elle fut présidée par M. l'abbé Philippe Perrier, oncle de la nouvelle novice. M. l'abbé Aimé Prud'homme, prononça eloquemment le sermon de circonstance. Ont assisté à cette prise d'habit, M. et Mme Joseph Perrier, père et mère de la jeune novice, M. et Mme Euclide Poisson, Mme Albert Gagnon, M. et Mme Gaston Bissonnette, tous sœurs et beaux-frères de la religieuse; Mme Joseph Clément, sa marraine, Mlle Lucien Bissonneau, sa tante; Mlle Jeanne, Aline et Anne-Marie Déland, de Montréal; Thérèse Chabot, de Saint-Basile; Lucienne Bissonnette, de l'île-aux-Noix.

Mlle Gertrude Perrier portera désormais en religion le nom de Soeur Marie de Sainte-Catherine.

Nous lui souhaitons bonheur et persévérance dans son nouvel état de vie.

FARNHAM

Mme A. Brodeur, du Boulevard Saint-Paul, rendit visite au docteur Comtois, à M. Philias Groux, de Coaticook et Mlle Gertrude Berthelme, à Soeur Aimé du Sacré-Coeur, directrice du couvent et M. Dionne, de Coaticook. Elles sont revenues toutes deux enchantées de leur voyage.

Jeudi dernier, avait lieu le eucharistique des Artisans Canadiens-Français et fut un vrai succès. M. A. Loiseleur, organisateur était présent ainsi que Mlle Hélène Bélanger, organisatrice locale et qui a beaucoup contribué au succès de ces réunions intimes. Mme J. A. Berthelme a remporté le premier prix des dames et M. Aubry, celui des messieurs.

Lundi avait lieu la réunion du conseil à laquelle il fut résolu de porter le taux de la taxe foncière à 1.90% et de plus augmenter le taux de l'eau ce qui sera décidé par règlement plus tard et dire qu'on veut nous faire croire que le pouvoir ne payait pas. Le rapport annuel met les choses à point.

On apprend que M. Ephrem LeBeau, de Notre-Dame de Stanbridge, a fait l'acquisition de la propriété de M. Delphis Messier pour continuer le même commerce d'épicerie licencée. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle carrière.

Voulant profiter de l'abondance de la main-d'œuvre avant les travaux du printemps, le Canadien Pacifique a mis à l'ouvrage un grand nombre d'hommes supplémentaires pour le chargement des dormants; c'est une aubaine à cette saison.

Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle carrière.

La débacle eut lieu la semaine dernière sans causer d'inondation.

Nous avons eu ces jours-ci, une bordée de neige qui fait espérer que la récolte du sucre sera un peu plus abondante que l'on espérait.

MM. et Mmes Arsène Kérouack, Olivia Laroque étaient à Saint-Alexandre, dimanche dernier.

MM. et Mmes Félix Tongas, Olivia Tongas, de Pike River, étaient chez M. Philiza Tongas, dimanche dernier.

M. et Mme A. Dussault étaient à Granby, la semaine dernière.

M. Ephrem LeBeau et sa famille doivent nous quitter prochainement pour aller demeurer à Farnham, où M. LeBeau a acheté l'épicerie de MM. Ménard et Messier. Tous regretteront son départ, car M. LeBeau était très estimé de tous les citoyens de Notre-Dame.

M. Le Notaire LeBeau, de Montréal, était en visite chez M. Ephrem LeBeau, dimanche dernier.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. et Mme Adélard Ashby et leur famille remercient toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur jeune fille Bernadette.

M. Bernard Brault, de passage à Montréal, au cours de la semaine.

M. Joseph Bonneau, de Gravelbourg, Sask., après avoir visité Montréal et Saint-Hyacinthe, passe une quinzaine en visite chez M. D. Larocque.

Nous apprenons avec regret que Mlle Olive Chevalier est retenue à sa chambre depuis quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Euclide Ménard rendaient visite ces jours derniers à leur tante Mme Philias Dupuis, de Pike River.

M. Edmond Brail, de Farnham; M. Joseph Desranleau, de Clarenceville; M. Philippe Desranleau, de Pike River; M. et Mme Henri Méthé, de Bedford, étaient dimanche en visite chez M. Edouard Desranleau.

M. Henri Charbonneau, de Frelighsburg, était de passage parmi nous récemment.

Mme Noé Larocque, passe quelque temps chez sa fille Mme Arthur Fournier, de Chambly Bassin.

M. et Mme Grégoire Charbonneau rendaient visite à leur oncle et tante, M. et Mme Joseph Gemme, de l'Ange Gardien.

Mme Edgar Bessette est revenue enchantée d'une semaine passée à Montréal, chez M. et Mme Eugène Larocque.

M. Adélard Comeau, commerçant de foire de Farnham, était dans notre localité, ces jours derniers.

M. H. Savaria, de Burlington, Vt., était chez son beau-père, M. Nazaire Maesé, dimanche dernier.

Mme Félix Cardinal, était à Montréal, lundi.

M. Joseph Charbonneau, de Saint-Angèle, visitait son père, M. Georges Charbonneau, le 21 courant.

Mme D. Robert, de Granby, visite son gendre, M. Georges Bérard.

M. Raymond Bédard, de Saint-Jean, rendait visite à son grand-père, M. Jérémie Bessette, dimanche.

Mlle Pauline Tarte est allée passer quelques jours à Saint-Jean, chez sa tante, Mme H. Lague.

Mme Uldège Lefebvre, est en visite chez Mme Arcand, d'Irberville.

M. Bernard Brault, de passage à Montréal, au cours de la semaine.

M. Joseph Bonneau, de Gravelbourg, Sask., après avoir visité Montréal et Saint-Hyacinthe, passe une quinzaine en visite chez M. D. Larocque.

Nous apprenons avec regret que Mlle Olive Chevalier est retenue à sa chambre depuis quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Euclide Ménard rendaient visite ces jours derniers à leur tante Mme Philias Dupuis, de Pike River.

M. Edmond Brail, de Farnham; M. Joseph Desranleau, de Clarenceville; M. Philippe Desranleau, de Pike River; M. et Mme Henri Méthé, de Bedford, étaient dimanche en visite chez M. Edouard Desranleau.

M. Henri Charbonneau, de Frelighsburg, était de passage parmi nous récemment.

Mme Noé Larocque, passe quelque temps chez sa fille Mme Arthur Fournier, de Chambly Bassin.

M. et Mme Grégoire Charbonneau rendaient visite à leur oncle et tante, M. et Mme Joseph Gemme, de l'Ange Gardien.

Mme Edgar Bessette est revenue enchantée d'une semaine passée à Montréal, chez M. et Mme Eugène Larocque.

M. Adélard Comeau, commerçant de foire de Farnham, était dans notre localité, ces jours derniers.

M. H. Savaria, de Burlington, Vt., était chez son beau-père, M. Nazaire Maesé, dimanche dernier.

Mme Félix Cardinal, était à Montréal, lundi.

M. Joseph Charbonneau, de Saint-Angèle, visitait son père, M. Georges Charbonneau, le 21 courant.

Mme D. Robert, de Granby, visite son gendre, M. Georges Bérard.

M. Raymond Bédard, de Saint-Jean, rendait visite à son grand-père, M. Jérémie Bessette, dimanche.

Mlle Pauline Tarte est allée passer quelques jours à Saint-Jean, chez sa tante, Mme H. Lague.

Mme Uldège Lefebvre, est en visite chez Mme Arcand, d'Irberville.

M. Bernard Brault, de passage à Montréal, au cours de la semaine.

M. Joseph Bonneau, de Gravelbourg, Sask., après avoir visité Montréal et Saint-Hyacinthe, passe une quinzaine en visite chez M. D. Larocque.

Nous apprenons avec regret que Mlle Olive Chevalier est retenue à sa chambre depuis quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Euclide Ménard rendaient visite ces jours derniers à leur tante Mme Philias Dupuis, de Pike River.

M. Edmond Brail, de Farnham; M. Joseph Desranleau, de Clarenceville; M. Philippe Desranleau, de Pike River; M. et Mme Henri Méthé, de Bedford, étaient dimanche en visite chez M. Edouard Desranleau.

M. Henri Charbonneau, de Frelighsburg, était de passage parmi nous récemment.

Mme Noé Larocque, passe quelque temps chez sa fille Mme Arthur Fournier, de Chambly Bassin.

M. et Mme Grégoire Charbonneau rendaient visite à leur oncle et tante, M. et Mme Joseph Gemme, de l'Ange Gardien.

Mme Edgar Bessette est revenue enchantée d'une semaine passée à Montréal, chez M. et Mme Eugène Larocque.

M. Adélard Comeau, commerçant de foire de Farnham, était dans notre localité, ces jours derniers.

M. H. Savaria, de Burlington, Vt., était chez son beau-père, M. Nazaire Maesé, dimanche dernier.

Mme Félix Cardinal, était à Montréal, lundi.

M. Joseph Charbonneau, de Saint-Angèle, visitait son père, M. Georges Charbonneau, le 21 courant.

Mme D. Robert, de Granby, visite son gendre, M. Georges Bérard.

M. Raymond Bédard, de Saint-Jean, rendait visite à son grand-père, M. Jérémie Bessette, dimanche.

Mlle Pauline Tarte est allée passer quelques jours à Saint-Jean, chez sa tante, Mme H. Lague.

Mme Uldège Lefebvre, est en visite chez Mme Arcand, d'Irberville.

M. Bernard Brault, de passage à Montréal, au cours de la semaine.

M. Joseph Bonneau, de Gravelbourg, Sask., après avoir visité Montréal et Saint-Hyacinthe, passe une quinzaine en visite chez M. D. Larocque.

Nous apprenons avec regret que Mlle Olive Chevalier est retenue à sa chambre depuis quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Euclide Ménard rendaient visite ces jours derniers à leur tante Mme Philias Dupuis, de Pike River.

M. Edmond Brail, de Farnham; M. Joseph Desranleau, de Clarenceville; M. Philippe Desranleau, de Pike River; M. et Mme Henri Méthé, de Bedford, étaient dimanche en visite chez M. Edouard Desranleau.

M. Henri Charbonneau, de Frelighsburg, était de passage parmi nous récemment.

Mme Noé Larocque, passe quelque temps chez sa fille Mme Arthur Fournier, de Chambly Bassin.

M. et Mme Grégoire Charbonneau rendaient visite à leur oncle et tante, M. et Mme Joseph Gemme, de l'Ange Gardien.

Mme Edgar Bessette est revenue enchantée d'une semaine passée à Montréal, chez M. et Mme Eugène Larocque.

M. Adélard Comeau, commerçant de foire de Farnham, était dans notre localité, ces jours derniers.

M. H. Savaria, de Burlington, Vt., était chez son beau-père, M. Nazaire Maesé, dimanche dernier.

Mme Félix Cardinal, était à Montréal, lundi.

M. Joseph Charbonneau, de Saint-Angèle, visitait son père, M. Georges Charbonneau, le 21 courant.

Mme D. Robert, de Granby, visite son gendre, M. Georges Bérard.

M. Raymond Bédard, de Saint-Jean, rendait visite à son grand-père, M. Jérémie Bessette, dimanche.

Mlle Pauline Tarte est allée passer quelques jours à Saint-Jean, chez sa tante, Mme H. Lague.

Mme Uldège Lefebvre, est en visite chez Mme Arcand, d'Irberville.

M. Bernard Brault, de passage à Montréal, au cours de la semaine.

M. Joseph Bonneau, de Gravelbourg, Sask., après avoir visité Montréal et Saint-Hyacinthe, passe une quinzaine en visite chez M. D. Larocque.

Nous apprenons avec regret que Mlle Olive Chevalier est retenue à sa chambre depuis quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Euclide Ménard rendaient visite ces jours derniers à leur tante Mme Philias Dupuis, de Pike River.

M. Edmond Brail, de Farnham; M. Joseph Desranleau, de Clarenceville; M. Philippe Desranleau, de Pike River; M. et Mme Henri Méthé, de Bedford, étaient dimanche en visite chez M. Edouard Desranleau.

M. Henri Charbonneau, de Frelighsburg, était de passage parmi nous récemment.

Mme Noé Larocque, passe quelque temps chez sa fille Mme Arthur Fournier, de Chambly Bassin.

M. et Mme Grégoire Charbonneau rendaient visite à leur oncle et tante, M. et Mme Joseph Gemme, de l'Ange Gardien.

Mme Edgar Bessette est revenue enchantée d'une semaine passée à Montréal, chez M. et Mme Eugène Larocque.

M. Adélard Comeau, commerçant de foire de Farnham, était dans notre localité, ces jours derniers.

M. H. Savaria, de Burlington, Vt., était chez son beau-père, M. Nazaire Maesé, dimanche dernier.

Mme Félix Cardinal, était à Montréal, lundi.

M. Joseph Charbonneau, de Saint-Angèle, visitait son père, M. Georges Charbonneau, le 21 courant.

Mme D. Robert, de Granby, visite son gendre, M. Georges Bérard.

M. Raymond Bédard, de Saint-Jean, rendait visite à son grand-père, M. Jérémie Bessette, dimanche.

Mlle Pauline Tarte est allée passer quelques jours à Saint-Jean, chez sa tante, Mme H. Lague.

Mme Uldège Lefebvre, est en visite chez Mme Arcand, d'Irberville.

M. Bernard Brault, de passage à Montréal, au cours de la semaine.

M. Joseph Bonneau, de Gravelbourg, Sask., après avoir visité Montréal et Saint-Hyacinthe, passe une quinzaine en visite chez M. D. Larocque.

Nous apprenons avec regret que Mlle Olive Chevalier est retenue à sa chambre depuis quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Euclide Ménard rendaient visite ces jours derniers à leur tante Mme Philias Dupuis, de Pike River.

M. Edmond Brail, de Farnham; M. Joseph Desranleau, de Clarenceville; M. Philippe Desranleau, de Pike River; M. et Mme Henri Méthé, de Bedford, étaient dimanche en visite chez M. Edouard Desranleau.

M. Henri Charbonneau, de Frelighsburg, était de passage parmi nous récemment.

Mme Noé Larocque, passe quelque temps chez sa fille Mme Arthur Fournier, de Chambly Bassin.

M. et Mme Grégoire Charbonneau rendaient visite à leur oncle et tante, M. et Mme Joseph Gemme, de l'Ange Gardien.

Mme Edgar Bessette est revenue enchantée d'une semaine passée à Montréal, chez M. et Mme Eugène Larocque.

M. Adélard Comeau, commerçant de foire de Farnham, était dans notre localité, ces jours derniers.

M. H. Savaria, de Burlington, Vt., était chez son beau-père, M. Nazaire Maesé, dimanche dernier.

Mme Félix Cardinal, était à Montréal, lundi.

M. Joseph Charbonneau, de Saint-Angèle, visitait son père, M. Georges Charbonneau, le 21 courant.

Mme D. Robert, de Granby, visite son gendre, M. Georges Bérard.

M. Raymond Bédard, de Saint-Jean, rendait visite à son grand-père, M. Jérémie Bessette, dimanche.

Mlle Pauline Tarte est allée passer quelques jours à Saint-Jean, chez sa tante, Mme H. Lague.

Mme Uldège Lefebvre, est en visite chez Mme Arcand, d'Irberville.

M. Bernard Brault, de passage à Montréal, au cours de la semaine.

M. Joseph Bonneau, de Gravelbourg, Sask., après avoir visité Montréal et Saint-Hyacinthe, passe une quinzaine en visite chez M. D. Larocque.

Nous apprenons avec regret que Mlle Olive Chevalier est retenue à sa chambre depuis quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Euclide Ménard rendaient visite ces jours derniers à leur tante Mme Philias Dupuis, de Pike River.

M. Edmond Brail, de Farnham; M. Joseph Desranleau, de Clarenceville; M. Philippe Desranleau, de Pike River; M. et Mme Henri Méthé, de Bedford, étaient dimanche en visite chez M. Edouard Desranleau.

M. Henri Charbonneau, de Frelighsburg, était de passage parmi nous récemment.

Mme Noé Larocque, passe quelque temps chez sa fille Mme Arthur Fournier, de Chambly Bassin.

M. et Mme Grégoire Charbonneau rendaient visite à leur oncle et tante, M. et Mme Joseph Gemme, de l'Ange Gardien.

Mme Edgar Bessette est revenue enchantée d'une semaine passée à Montréal, chez M. et Mme Eugène Larocque.

M. Adélard Comeau, commerçant de foire de Farnham, était dans notre localité, ces jours derniers.

M. H. Savaria, de Burlington, Vt., était chez son beau-père, M. Nazaire Maesé, dimanche dernier.

Mme Félix Cardinal, était à Montréal, lundi.

M. Joseph Charbonneau, de Saint-Angèle, visitait son père, M. Georges Charbonneau, le 21 courant.

Mme D. Robert, de Granby, visite son gendre, M. Georges Bérard.

M. Raymond Bédard, de Saint-Jean, rendait visite à son grand-père, M. Jérémie Bessette, dimanche.

Mlle Pauline Tarte est allée passer quelques jours à Saint-Jean, chez sa tante, Mme H. Lague.

Mme Uldège Lefebvre, est en visite chez Mme Arcand, d'Irberville.

M. Bernard Brault, de passage à Montréal, au cours de la semaine.

M. Joseph Bonneau, de Gravelbourg, Sask., après avoir visité Montréal et Saint-Hyacinthe, passe une quinzaine en visite chez M. D. Larocque.

Nous apprenons avec regret que Mlle Olive Chevalier est retenue à sa chambre depuis quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Euclide Ménard rendaient visite ces jours derniers à leur tante Mme Philias Dupuis, de Pike River.

M. Edmond Brail, de Farnham; M. Joseph Desranleau, de Clarenceville; M. Philippe Desranleau, de Pike River; M. et Mme Henri Méthé, de Bedford, étaient dimanche en visite chez M. Edouard Desranleau.

M. Henri Charbonneau, de Frelighsburg, était de passage parmi nous récemment.

Mme Noé Larocque, passe quelque temps chez sa fille Mme Arthur Fournier, de Chambly Bassin.

M. et Mme Grégoire Charbonneau rendaient visite à leur oncle et tante, M. et Mme Joseph Gemme, de l'Ange Gardien.

Mme Edgar Bessette est revenue enchantée d'une semaine passée à Montréal, chez M. et Mme Eugène Larocque.

M. Adélard Comeau, commerçant de foire de Farnham, était dans notre localité, ces jours derniers.

M. H. Savaria, de Burlington, Vt., était chez son beau-père, M. Nazaire Maesé, dimanche dernier.

Mme Félix Cardinal, était à Montréal, lundi.

M. Joseph Charbonneau, de Saint-Angèle, visitait son père, M. Georges Charbonneau, le 21 courant.

Mme D. Robert, de Granby, visite son gendre, M. Georges Bérard.

M. Raymond Bédard, de Saint-Jean, rendait visite à son grand-père, M. Jérémie Bessette, dimanche.

Mlle Pauline Tarte est allée passer quelques jours à Saint-Jean, chez sa tante, Mme H. Lague.

Mme Uldège Lefebvre, est en visite chez Mme Arcand, d'Irberville.

M. Bernard Brault, de passage à Montréal, au cours de la semaine.

M. Joseph Bonneau, de Gravelbourg, Sask., après avoir visité Montréal et Saint-Hyacinthe, passe une quinzaine en visite chez M. D. Larocque.

Nous apprenons avec regret que Mlle Olive Chevalier est retenue à sa chambre depuis quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Euclide Ménard rendaient visite ces jours derniers à leur tante Mme Philias Dupuis, de Pike River.

M. Edmond Brail, de Farnham; M. Joseph Desranleau, de Clarenceville; M. Philippe Desranleau, de Pike River; M. et Mme Henri Méthé, de Bedford, étaient dimanche en visite chez M. Edouard Desranleau.

M. Henri Charbonneau, de Frelighsburg, était de passage parmi nous récemment.

Mme Noé Larocque, passe quelque temps chez sa fille Mme Arthur Fournier, de Chambly Bassin.

M. et Mme Grégoire Charbonneau rendaient visite à leur oncle et tante, M. et Mme Joseph Gemme, de l'Ange Gardien.

Mme Edgar Bessette est revenue enchantée d'une semaine passée à Montréal, chez M. et Mme Eugène Larocque.

M. Adélard Comeau, commerçant de foire de Farnham, était dans notre localité, ces jours derniers.

M. H. Savaria, de Burlington, Vt., était chez son beau-père, M. Nazaire Maesé, dimanche dernier.

Mme Félix Cardinal, était à Montréal, lundi.

M. Joseph Charbonneau, de Saint-Angèle, visitait son père, M. Georges Charbonneau, le 21 courant.

Mme D. Robert, de Granby, visite son gendre, M. Georges Bérard.

M. Raymond Bédard, de Saint-Jean, rendait visite à son grand-père, M. Jérémie Bessette, dimanche.

Mlle Pauline Tarte est allée passer quelques jours à Saint-Jean, chez sa tante, Mme H. Lague.

Mme Uldège Lefebvre, est en visite chez Mme Arcand, d'Irberville.

M. Bernard Brault, de passage à Montréal, au cours de la semaine.

M. Joseph Bonneau, de Gravelbourg, Sask., après avoir visité Montréal et Saint-Hyacinthe, passe une quinzaine en visite chez M. D. Larocque.

Nous apprenons avec regret que Mlle Olive Chevalier est retenue à sa chambre depuis quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Euclide Ménard rendaient visite ces jours derniers à leur tante Mme Philias Dupuis, de Pike River.

M. Edmond Brail, de Farnham; M. Joseph Desranleau, de Clarenceville; M. Philippe Desranleau, de Pike River; M. et Mme Henri Méthé, de Bedford, étaient dimanche en visite chez M. Edouard Desranleau.

M. Henri Charbonneau, de Frelighsburg, était de passage parmi nous récemment.

Mme Noé Larocque, passe quelque temps chez sa fille Mme Arthur Fournier, de Chambly Bassin.

M. et Mme Grégoire Charbonneau rendaient visite à leur oncle et tante, M. et Mme Joseph Gemme, de l'Ange Gardien.

Mme Edgar Bessette est revenue enchantée d'une semaine passée à Montréal, chez M. et Mme Eugène Larocque.

M. Adélard Comeau, commerçant de foire de Farnham, était dans notre localité, ces jours derniers.

M. H. Savaria, de Burlington, Vt., était chez son beau-père, M. Nazaire Maesé, dimanche dernier.

Mme Félix Cardinal, était à Montréal, lundi.</